

ANNUAL

RAPPORT

2019





















































































































Contents Table des matières

Foreword Avant-propos

Presidency Présidence

A year in figures L'année en chiffres

Highlights Points essentiels

Activities

Activités

62

Positions Publications

Projects
Projets

Who's who Trombinoscope



"If the rate of change on the outside exceeds the rate of change on the inside, the end is near." (Jack Welch)

It is not the apocalyptic conclusion of this quote that is to be highlighted for now, but rather the warning it gives regarding the danger of neglecting change.

Current times are ones of profound change which, in many ways, spreads as a painless and silent disease that manifests itself only when harmful consequences are irrecoverable.

The legal profession is not, nor has been, immune to this change that has progressively altered the ways and content of its practice, along with the assessment and public perception of its nature. Nonetheless, the inertia and attachment to traditional status and procedures has prevented most lawyers from realising, reacting and adapting to the new circumstances. Hence, when lawyers dare to approach change, unfortunately, more often than not, they go no further than discussing the methodology or whether or not change is needed.

Meanwhile, the world keeps on changing and does not wait for the legal profession to decide whether it is going to change and, if it does, in what sense.

Meanwhile, the world keeps on changing and does not wait for the legal profession to decide whether it is going to change and, if it does, in what sense. That is why, in some ways, the legal profession keeps an image of itself that no longer corresponds to the one that stakeholders and society in general have. This perception discrepancy requires from lawyers a correction of attitude through a strong response against the misrepresentations of and disrespect for the fundamental values

« Si le taux de changement à l'extérieur dépasse le taux de changement à l'intérieur, la fin est proche » (Jack Welch)

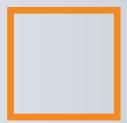
Ce n'est pas la conclusion apocalyptique de cette citation qu'il convient de souligner pour l'instant, mais plutôt l'avertissement qu'elle donne quant au danger que présente le fait de négliger le changement.

Les temps actuels sont ceux d'un changement profond qui, à bien des égards, se propage comme une maladie indolore et silencieuse, qui ne se manifeste que lorsque les conséquences néfastes sont devenues inéluctables.

La profession d'avocat n'est pas et n'a jamais été à l'abri de ce changement qui a progressivement modifié les modalités et le contenu de sa pratique, ainsi que l'évaluation et la perception de sa nature par le public. Néanmoins, l'inertie et l'attachement au statut et aux procédures traditionnels ont empêché la plupart des avocats de se rendre compte, de réagir et de s'adapter aux nouvelles circonstances. Malheureusement, lorsque les avocats osent aborder le changement, ils ne s'aventurent la plupart du temps pas au-delà de la méthodologie ou la nécessité ou non d'un changement.

Entre-temps, le monde poursuit sa mue et n'attend pas que la profession d'avocat décide si elle va évoluer et, si oui, dans quel sens. C'est la raison pour laquelle la profession d'avocat conserve quelque part une image d'elle-même qui ne correspond plus à celle que les parties prenantes et la société ont en général. Ce décalage de perception réclame de la part des avocats un changement d'attitude grâce à une réaction forte contre les fausses représentations et le manque de respect des valeurs fondamentales de la profession à travers un suivi continu de l'évolution de la réalité socio-économique dans laquelle celle-ci opère, voire une adaptation aux moyens modernes d'offrir des services juridiques avec efficacité, intégrité et qualité.

C'est pourquoi le suivi et l'adaptation au changement ont été instillés dans la proposition d'orientation stratégique présentée



Foreword Avant-propos

of the profession, via a continuous monitoring of the evolution of the socio-economic reality in which it operates, and even adapting to the modern ways and means of providing legal services with efficiency, integrity and quality.

Therefore, monitoring and adaptation to change has been instilled into the proposal for the strategic guidelines presented by the Presidency to the CCBE, which succeeded the Leader's debate initiated at the Standing Committee in June.

First of all, the Services Package, aimed at limiting regulation to the liberalisation of services, which represent 71% of GDP and 63% of employment in the EU and are the sector with the most growth potential, given the stagnation of the primary and secondary sectors of the economy, deserves the greatest concern and attention. The legal profession's unequivocal response to this trend will have to be the promoting and monitoring of quality, which has to be assured by Bars and Law Societies, making its most important role showing and guaranteeing that lawyers are more reliable and provide legal services better than anyone else. In this regard, the Lisbon Conference on self-regulation and quality provided important reflections and guidelines on how to raise awareness as to the maintenance of quality in the legal profession.

New technologies, namely digital platforms, equipped with artificial intelligence, are a huge challenge for advocacy, because they are able to practice many of the legal services whose exclusivity has traditionally been entrusted to lawyers, presenting themselves to consumers as more accessible and less costly, thus assuming themselves as promoters of the fundamental right of citizens to access justice. The CCBE has paid the greatest attention to this phenomenon due to the way it monitors and analyses it across different committees. Lawyers must demand from new technologies respect for the core values of the legal profession, including non-disclosure obligations, independence, integrity, impartiality and non-discrimination, but cannot fail to benefit from what technology may contribute to improve the accessibility of citizens to law and justice, by making it more agile and effective whilst reducing its costs.

par la présidence au CCBE à la suite du débat entre les présidents des barreaux initié par le comité permanent en juin.

Tout d'abord, le paquet services, axé sur la limitation de la réglementation à la libéralisation des services, qui représentent 71 % du PIB et 63 % de l'emploi dans la zone de l'UE et sont le secteur ayant le plus grand potentiel de croissance, étant donné la stagnation des secteurs primaire et secondaire de l'économie, mérite la plus grande préoccupation et attention. La réponse sans équivoque de la profession d'avocat à cette tendance devra être la promotion et le contrôle de la qualité, qui doivent être assurés par les barreaux, dont le rôle le plus important sera de démontrer et de garantir que les avocats sont plus fiables et fournissent des services juridiques mieux que quiconque. À cet égard, la conférence de Lisbonne sur l'autorégulation et la qualité a fourni des réflexions et lignes directrices importantes pour la sensibilisation au maintien de la qualité dans la profession d'avocat.

Les nouvelles technologies, à savoir les plateformes numériques dotées d'intelligence artificielle, constituent un énorme défi pour la défense des droits étant donné qu'elles permettent d'offrir de nombreux services juridiques dont l'exclusivité était traditionnellement confiée aux avocats : elles se présentent aux consommateurs comme étant plus accessibles et moins onéreuses, se posant ainsi en promoteurs du droit fondamental des citoyens à avoir accès à la justice. Le CCBE a accordé la plus grande attention à ce phénomène étant donné qu'il le surveille et l'analyse dans le cadre de différents comités. Les avocats doivent exiger des nouvelles technologies le respect des valeurs fondamentales de la profession, notamment le secret professionnel, l'indépendance, l'intégrité, l'impartialité et la non-discrimination, mais ils ne peuvent pas ne pas profiter de tout ce que la technologie peut apporter pour améliorer l'accès des citoyens au droit et à la justice en la rendant plus souple et plus efficace tout en réduisant ses coûts.

Tous les changements ne sont malheureusement pas sur la bonne voie et nous avons malheureusement assisté à une However, not all changes are in the right direction and, unfortunately, we have witnessed a deterioration in the fundamental values of the profession and in the founding principles of the Rule of Law. Deterioration in the independence of the judiciary and systematic human rights violations, due to populist and totalitarian drifts, are happening everywhere, including in the EU, the bastion of democracy, in disregard for the Rule of Law principles. Political ambitions and the need for continuous economic growth, spurred by financial sophistication, are seen as a sufficient motive for the waiver of the Rule of Law principles.

The CCBE has followed, with great concern and prompt response, the debauchery of the structural principles of democracy and, above all, the attacks on lawyers who raise their voice and organise their action against such abuses. Therefore, lawyers themselves have become victims of these same violations, for the sole reason of fighting against human rights violations and defending human rights victims, in the normal and noble exercising of the legal profession. More than 100 lawyers defending human rights and the basic principles of the Rule of Law are murdered each year, with 130 having been murdered in 2018. The CCBE's written complaints to Heads of State or Ministers of Justice from all over the world, including the democratic EU, against the attacks to which lawyers are permanently subjected, are substantially increasing. In 2019, 74 letters of complaint were sent by the Presidency of the CCBE, almost twice as many as in 2017, in which 41 were sent.

This worsening of conditions for the practice of law has led the CCBE to reclaim from the EU and the COE the consideration that the independence of lawyers, more than a matter of the violation of human rights, integrates a rule of law component, insofar as it compromises access to law and justice as well as effective judicial protection for citizens.

Recognition of this value was eventually expressed in a letter sent to the CCBE on 5 November 2019 by Frans Timmermans, Vice-President of the European Commission and by Dunja Mijatović, Commissioner for Human Rights of the Council of Europe, when the Presidency met her last November. Their relevant acknowledgement placed lawyers in their rightful place as an indispensable component of the implementation and defence of the Rule of Law. And, from this recognised position, lawyers shall never let themselves be compromised.

José de FreitasCCBE President | *Président du CCBE*

des principes fondateurs de l'état de droit. La détérioration de l'indépendance du pouvoir judiciaire et des violations systématiques des droits humains, dues à des dérives populistes et totalitaires, se produisent partout, y compris dans l'UE, bastion de la démocratie, au mépris des principes de l'état de droit. Les ambitions politiques et la nécessité d'une croissance économique continue, stimulée par la sophistication financière, sont considérées comme un motif suffisant pour déroger aux principes de l'état de droit.

détérioration des valeurs fondamentales de la profession et

Le CCBE a suivi avec une grande inquiétude et réagi promptement au dérèglement des principes structurels de la démocratie et, surtout, aux attaques à l'encontre des avocats qui élèvent leur voix et organisent leur action contre ces abus.

Le CCBE a suivi avec une grande inquiétude et réagi promptement au dérèglement des principes structurels de la démocratie et, surtout, aux attaques à l'encontre des avocats qui élèvent leur voix et organisent leur action contre ces abus. Les avocats euxmêmes sont donc devenus victimes de ces mêmes violations, du simple fait qu'ils luttent contre les violations des droits humains et défendent les victimes de violations des droits humains dans le cadre de l'exercice normal et noble de la profession d'avocat. Plus de 100 avocats défendant les droits humains et les principes fondamentaux de l'état de droit sont assassinés chaque année, dont 130 en 2018. Les plaintes écrites du CCBE aux chefs d'État ou ministres de la Justice du monde entier, y compris de l'UE démocratique, contre les attaques dont les avocats sont la cible permanente, sont en forte augmentation. En 2019, 74 lettres de réclamation ont été envoyées par la présidence du CCBE, soit presque deux fois plus qu'en 2017, où 41 lettres ont été envoyées.

Cette dégradation des conditions d'exercice du droit a mené le CCBE à réclamer de l'UE et du Conseil de l'Europe la considération que l'indépendance des avocats, plus qu'une question de violation des droits humains, comporte un élément d'état de droit, dans la mesure où cette dégradation compromet l'accès au droit et à la justice ainsi qu'à la protection judiciaire effective des citoyens.

La reconnaissance de cette valeur a finalement été exprimée dans une lettre envoyée au CCBE le 5 novembre 2019, par Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne et par Dunja Mijatović, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, lorsque la présidence l'a rencontrée en novembre dernier. Leur juste reconnaissance a placé les avocats à leur juste place en tant que composante indispensable de la mise en œuvre et de la défense de l'état de droit. Et cette place reconnue, les avocats ne se la laisseront jamais prendre.





José de FREITAS President | *Président*

José de Freitas has been a partner of Cuatrecasas, Gonçalves Pereira & Associados, Sociedade de Advogados, SP, RL, since 1990, having founded the firm's Porto office in 1989. He heads the Corporate and Litigation Practices. Recommended by several directories, including Chambers Europe and Legal 500 in the categories of "General business law: Porto" and "Restructuring and Insolvency".

José de Freitas est associé de Cuatrecasas, Gonçalves Pereira & Associados, Sociedade de Advogados, SP, RL, depuis 1990, ayant ouvert le cabinet de Porto en 1989. Il dirige le département des pratiques d'affaires et des contentieux. Recommandé par plusieurs annuaires, dont Chambers Europe et Legal 500 dans les catégories « Droit général des affaires : Porto » et « Restructuration et insolvabilité ».

Margarete von Galen est avocate à Berlin depuis

1983 et avocate spécialisée en droit pénal depuis

1998. Elle donne des conseils sur les questions de

conformité et fait office de médiateur externe pour

plusieurs entreprises. Elle a publié des essais et des

notes de décision et contribué à des publications

dans le domaine du droit pénal. De 2004 à 2009,

elle a été présidente du barreau de Berlin. Elle est

juge à la Cour constitutionnelle du Land de Berlin

depuis 2014. Elle a rejoint en 2008 le comité Droit

pénal du CCBE et a été membre de la délégation

During his career, he has held all positions in the management of Croatian lawyers, for the first fifteen years at the Local Bar of Zagreb and the following twenty years at the Croatian Bar Association. He acted as Croatian National Vice-President in the Union Internationale des Avocats from 2006-2012 and has been the representative of the Croatian Bar Association at the Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE) since 2000. In Croatia, he has been a member of the State Judiciary Council for six years as well as a member of the State Election Commission on several occasions.

Au cours de sa carrière, Ranko Pelicarić a occupé tous les postes de direction des avocats croates, les quinze premières années au sein du barreau de Zagreb et les vingt années suivantes au sein du barreau croate. Il a été vice-président national croate de l'Union Internationale des Avocats de 2006 à 2012 et représente le barreau croate auprès du Conseil des barreaux européens depuis 2000. En Croatie, il a été membre du Conseil judiciaire national pendant six ans et membre de la Commission électorale nationale à plusieurs reprises.



Ranko PELICARIĆ First Vice-President Premier vice-président



Margarete von GALEN Second Vice-President Seconde vice-présidente

Margarete von Galen has been practicing as a lawyer in Berlin since 1983 and as a specialist lawyer in criminal law since 1998. She advises on compliance issues and acts as External Ombudsperson for several companies. She has published essays and decision notes as well as having contributed to publications in the field of criminal law. From 2004-2009, she was President of the Berlin Bar. She has been a judge at the Constitutional Court of the State of Berlin since 2014. In 2008, she joined the Criminal Law Committee of the CCBE and, from 2015-2017, she was a member of the German CCBE Delegation.

James MacGuill, Managing Partner at MacGuill and Company, was admitted to the role of solicitor in 1986 and was appointed a Notary Public in 1996. He has been in private practice ever since as a litigator with an emphasis on public law, especially criminal law. He has been actively involved in The Law Society of Ireland, has chaired many of its committees and served as President of the Law Society in 2007-2008. He joined the Council of Bars and Law Societies of Europe in 2008, where he was Head of the Irish Delegation and, later, Chair of its Criminal Law Committee.

James MacGuill, directeur général associé chez MacGuill and Company, a été admis à la profession de solicitor en 1986 et a été désigné notaire public en 1996. Il exerce depuis en pratique privée en tant qu'avocat plaideur, avec un accent sur le droit public, en particulier le droit pénal. Il est activement impliqué dans la Law Society of Ireland, a présidé plusieurs de ses comités et en a été président en 2007-2008. Il a rejoint le Conseil des barreaux européens en 2008, où il a été chef de la délégation irlandaise, avant de devenir président du comité Droit pénal.



James MacGUILL Third Vice-President *Troisième vice-président*



A years in figures L'année en chiffres

18

Positions & recommendations

These publications cover topics of importance for the legal profession such as deontology, human rights, access to justice, the European Courts, etc. CCBE positions and recommendations are adopted by its Member Bars during Standing Committees and Plenary Sessions, on the basis of the work carried out by the committees and working groups.

Positions et recommandations

Ces publications couvrent des sujets au cœur de la profession d'avocat tels que la déontologie, les droits humains, l'accès à la justice, les Cours européennes... Les positions et recommandations du CCBE sont adoptées par ses barreaux membres réunis en comité permanent ou session plénière, à partir des travaux réalisés par ses comités et groupes de travail.

Standing Committees & plenary sessions

The CCBE Member Bars met five times during Standing Committees (Heads of Delegations only) and twice for plenary sessions (full delegations) in order to discuss the work in progress and adopt common positions on issues requiring an initiative or response from the legal profession.

Comités permanent et session plénières

Les barreaux membres du CCBE se sont réunis cinq fois en comité permanent (chefs des délégations uniquement) et deux fois en session plénière (délégations au complet) afin d'échanger sur les travaux en cours et d'adopter une position commune sur les questions appelant une initiative ou réaction de la part de la profession d'avocat.

7

97

Committee & working group meetings

The 28 CCBE committees & working groups are composed of lawyers from CCBE Member Bars. These meetings provide an opportunity to exchange views between experts from different countries in order to prepare draft positions and recommendations to be submitted for approval by the delegations during Standing Committees and plenary sessions.

Réunions de comités et groupes de travail

Les 28 comités et groupes de travail du CCBE sont composés d'experts désignés par les barreaux membres du CCBE. Ces réunions permettent aux experts de différents pays d'échanger leurs points de vue afin notamment de préparer les projets de positions et de recommandations qui seront soumis à l'approbation des délégations réunies en comité permanent ou session plénière.



5

conferences & workshops

The CCBE organised the following events:

- ▶ Joint Conference with the European Bars Federation (FBE) on self-regulation and quality in the legal profession
- Conference on the modernisation of European company law
- ➤ Workshop on the impact of anti-money laundering (AML) legislation and tax legislation on legal professional privilege and professional secrecy
- ➤ Workshop with INTERPOL within the framework of the EVIDENCE2e-CODEX project
- Roundtable on the future of the European Court of Human Rights

Conférences et ateliers

Le CCBE a organisé les évènements suivants :

- Conférence conjointe avec la Fédération des Barreaux d'Europe (FBE) sur l'autorégulation et la qualité dans la profession juridique
- Conférence sur la modernisation du droit européen des sociétés
- Atelier sur les effets de la législation antiblanchiment et de la législation fiscale sur le secret professionnel des avocats
- Atelier en collaboration avec INTERPOL dans le cadre du projet EVIDENCE2e-CODEX
- Table ronde sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme

Participations in external events & meetings

Through its presidency, its committee & working group chairs, its experts and members of the secretariat, the CCBE participates in many external events organised at European or international level for the voice of European lawyers to be heard. In more than 60% of cases, the CCBE participates as a speaker or main interlocutor. This activity includes bilateral meetings with key actors at European level such as Commissioners, Members of Parliament, the European External Action Service, the EU Fundamental Rights Agency, the Council of Europe, the EU Courts, the European Court of Human Rights, etc.

Participations dans des évènements & réunions externes

À travers sa présidence, ses présidents de comités et groupes de travail, ses experts et les membres du secrétariat, le CCBE participe à de nombreux évènements externes organisés au niveau européen ou international afin de faire entendre la voix des avocats européens. Dans plus de 60 % des cas le CCBE participe en tant qu'orateur ou interlocuteur principal. Cette activité inclut des rencontres bilatérales avec des acteurs-clés au niveau européen tels que des commissaires, des eurodéputés, le Service européen pour l'action extérieure, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, le Conseil de l'Europe, les Cours de l'UE, la Cour européenne des droits de l'homme...

114





57

Bars & Law Societies barreaux nationaux

More than

1 V European Lawyers



Plus de

1 M d'avocats européens

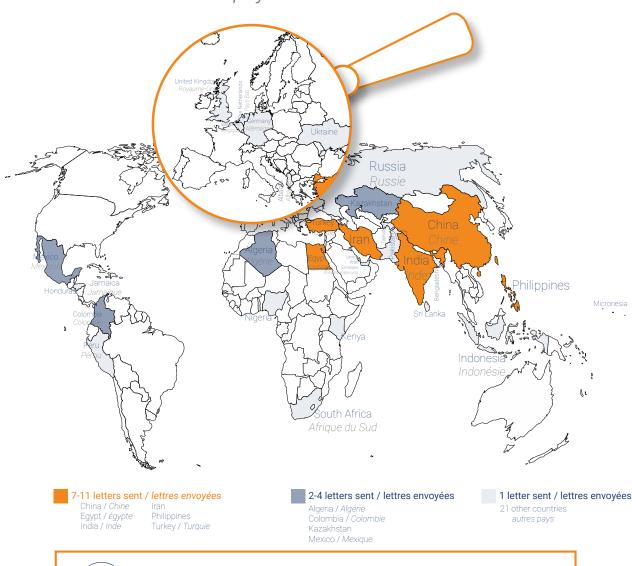


- 45 Member countries
 Pays membres
- **32** Full members *Membres effectifs*
 - 3 Associate members Membres associés
- 10 Observer members
 Membres observateurs

In 2019 the CCBE sent le CCBE a envoyé

78 letters in support of endangered lawyers lettres de soutien aux avocats en danger

in 31 countries around the world dans 31 pays à travers le monde







CCBE workshop in collaboration with INTERPOL as part of the EVIDENCE2e-CODEX project which aims to facilitate the exchange of electronic evidence within the European Union and enable international cooperation in the criminal sector

Atelier du CCBE en collaboration avec INTERPOL dans le cadre du projet EVIDENCE2e-CODEX qui vise à faciliter l'échange de preuves électroniques au sein de l'Union européenne et la coopération internationale dans le domaine pénal

15 01 p 14

CCBE Roundtable specifically focused on the future of the European Court of Human Rights

Table ronde du CCBE spécialement consacrée à l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme

14 03 p 18

1902

European Parliament's Subcommittee on Human Rights hearing specifically dedicated to attacks against the legal profession, organised in cooperation with the CCBE

Audition de la sous-commission droits de l'homme (DROI) du Parlement européen spécifiquement consacrée aux attaques à l'encontre de la profession d'avocat, organisée en coopération avec le CCBE

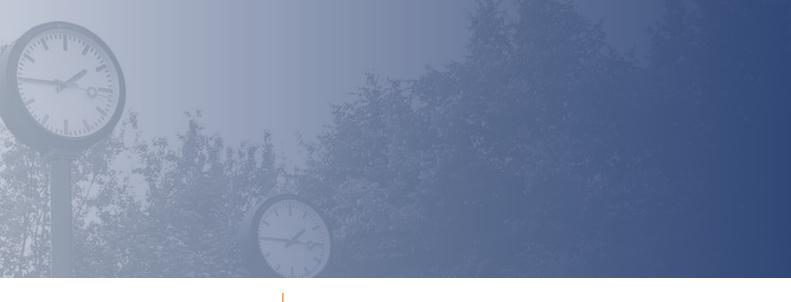
p 15

2706

CCBE Conference Workshop on the Impact of Anti-Money Laundering Legislation and Tax Legislation on Legal Professional Privilege

Conférence Atelier du CCBE sur les effets de la législation anti-blanchiment et de la législation fiscale sur le secret professionnel des avocats

<u>p 27</u>



Joint CCBE – FBE Conference on Self-Regulation & Quality in the Legal Profession

Conférence conjointe CCBE-FBE sur l'autorégulation et la qualité dans la profession d'avocat

2510

p 30

CCBE Conference on « The modernisation of European Company Law"

Conférence du CCBE sur la modernisation du droit européen des sociétés

p 39

27 11 CCBE Plenary Session in Brussels with keynote addresses from Věra Jourová, Vice-President of the European Commission, Commissioner for Values and Transparency and Eamon Gilmore, EU Special Representative for Human Rights

Session plénière du CCBE à Bruxelles avec les discours de Věra Jourová, vice-présidente de la Commission européenne et commissaire aux valeurs et à la transparence, et d'Eamon Gilmore, représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme

p 42

29 11

25 10

European Lawyers Day 2019: "Your right to legal aid in criminal matters & A focus on access to a lawyer when detained in prison"

Journée européenne des avocats de 2019 : « Votre droit à l'aide juridictionnelle en matière pénale - L'importance de l'accès à un avocat pour les personnes en détention »

p 32

21-22 **11**

CCBE bilateral meetings with the Secretary General of the Council of Europe, Marija Pejčinović Burić, with the Commissioner for Human Rights of the Council of Europe, Dunja Mijatović, and with the European Court of Human Rights.

Réunions bilatérales du CCBE avec la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić, avec la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, et la Cour européenne des droits de l'homme

p 37

28 11

CCBE Press conference announcing the names of the winners of the Human Rights Award 2019: Iranian lawyers Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi and Amirsalar Davoudi currently in prison and represented by prominent Iranian lawyer Shirin Ebadi, Peace Nobel Prize 2003

Conférence de presse du CCBE annonçant les noms des lauréats du Prix droits humains de 2019 : les avocats iraniens Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amirsalar Davoudi, actuellement en prison et représentés par l'éminente avocate iranienne Shirin Ebadi, Prix Nobel de la Paix 2003

p 40



WORKSHOP IN COLLABORATION WITH INTERPOL ON EVIDENCE2-ECODEX

ATELIER EVIDENCE2E-CODEX EN COLLABORATION AVEC INTERPOL

On Tuesday 15 January 2019, the CCBE hosted a workshop in collaboration with INTERPOL as part of the <u>EVIDENCE2e-CODEX</u> <u>project</u> which aims to facilitate the ex-change of electronic evidence within the European Union and enable international cooperation in the criminal sector. The project seeks to create a legally valid instrument to exchange digital evidence over the <u>e-CODEX</u> infrastructure in the context of Mutual Legal Assistance (MLA) and European Investigative Order (EIO) procedures.

The workshop was a real success and brought together many important stakeholders who shared their experience and expertise. Among the participants were representatives from the legal professions, such as lawyers, Bar associations, prosecutors, judges, but also representatives from public and private entities, such as the European Commission and Parliament, the Council of the EU, some Ministries of Justice, EUROJUST, INTERPOL, the European Data Protection Board (EDPB), the European Data Protection Supervisor (EDPS), the European Judicial Network (EJN), academics, Microsoft and Vodafone.

The panel of defence lawyers was chaired by CCBE Senior Legal Advisor, Simone Cuomo, and was composed of high-profile members of the CCBE, namely James Mac Guill (Vice-President), Jiří Novák (Chair of CCBE's IT Law Committee) and Iain Mitchell QC (Chair of CCBE's Surveillance Working Group). This panel discussed several aspects relating to the project, notably the CCBE's survey on the exchange of data with lawyers in the context of the EIO, and the possible specific issues for lawyers (including defence rights) that need to be addressed when EIO and MLA procedures are digitalised.

Le mardi 15 janvier 2019, le CCBE a accueilli, en collaboration avec INTERPOL, un atelier dans le cadre du projet EVIDENCE2e-CODEX qui vise à faciliter l'échange de preuves électroniques au sein de l'Union européenne et la coopération internationale dans le domaine pénal. Le projet vise à créer un instrument juridiquement valable pour l'échange de preuves numériques sur l'infrastructure e-CODEX dans le cadre des procédures d'entraide judiciaire et décision d'enquête européenne.

L'atelier a été un véritable succès. Il a réuni de nombreuses parties prenantes importantes qui ont partagé leur expérience et leur expertise. Parmi les participants figuraient des représentants des professions juridiques, tels que des avocats, des représentants de barreaux, des procureurs, des juges, mais aussi des représentants d'entités publiques et privées, telles que la Commission européenne et le Parlement européen, le Conseil de l'UE, certains ministères de la Justice, Eurojust, Interpol, le Comité européen de protection des données (CEPD), le Contrôleur européen de la protection des données, le Réseau judiciaire européen, des universitaires, Microsoft et Vodafone.

Le panel d'avocats de la défense, présidé par Simone Cuomo, conseiller juridique senior du CCBE, était composé de membres éminents du CCBE, à savoir James Mac Guill (vice-président du CCBE), Jiří Novák (président du comité Droit des technologies de l'information du CCBE) et lain Mitchell QC (président du groupe de travail Surveillance du CCBE). Ce panel a examiné plusieurs aspects relatifs au projet, notamment l'enquête du CCBE sur l'échange de données avec les avocats dans le contexte de la décision d'enquête européenne, et les points précis (dont les droits de la défense) qui devront être résolus pour les avocats lorsque les procédures de décision d'enquête européenne et d'entraide judiciaire seront numériques.



14

ATTACKS ON LAWYERS HIGHLIGHTED IN THE EUROPEAN PARLIAMENT





On 19 February, the European Parliament's Subcommittee on Human Rights held a hearing specifically dedicated to attacks against the legal profession in Brussels.

Every day lawyers are harassed, threatened, prosecuted, imprisoned or even murdered, simply for carrying out their professional activities. These attacks have intensified in recent years around the world, including in Europe.

The hearing highlighted the different types of persecution perpetrated against lawyers, drawing on examples from countries where lawyers are victims of human rights violations, such as Azerbaijan, China, Kazakhstan and Turkey.

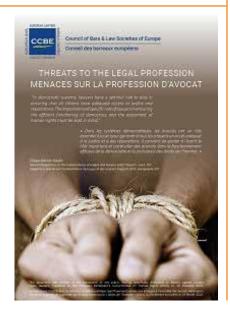
In this increasingly worrying context, the Chair of the CCBE's Human Rights Committee, Patrick Henry, stressed the need for strong initiatives from the European Union to support lawyers who work every day to protect human rights. Through each attack targeting a lawyer, the fundamental rights of all people are affected.

During the hearing, the Chair of the Subcommittee on Human Rights, MEP Pier Antonio Panzeri, said that: "Any attack on a lawyer or the legal profession is an attack on justice and the fundamental principles of the Rule of Law".

Take a look at the CCBE's <u>video</u> produced on this occasion.

The CCBE has also published a brochure on threats to the legal profession which is available here.

The recording of the entire hearing is available on the Parliament's website.





Une audition spécifiquement consacrée aux attaques à l'encontre de la profession d'avocat s'est tenue le 19 février à Bruxelles au sein de la sous-commission droits de l'homme (DROI) du Parlement européen.

Chaque jour des avocats sont harcelés, menacés, poursuivis, emprisonnés, voire assassinés simplement pour avoir exercé leur activité professionnelle. Ces attaques se sont intensifiées ces dernières années un peu partout dans le monde, y compris en Europe.

L'audition a permis de mettre en lumière les différents types de persécutions perpétrées à l'encontre des avocats à travers quelques exemples de pays où les avocats sont victimes de violations des droits humains tels que la Turquie, la Chine, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan.

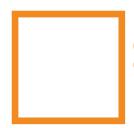
Dans ce contexte de plus en plus inquiétant, le président du comité Droits humain du CCBE, Patrick Henry, a souligné la nécessité d'initiatives fortes de la part de l'Union européenne afin de soutenir les avocats qui œuvrent chaque jour pour la protection des droits humains. À travers chaque attaque visant un avocat, ce sont les droits fondamentaux de toutes les personnes qui sont touchés.

Lors de l'audition, le président de la sous-commission droits de l'homme, le député Pier Antonio Panzeri a déclaré : « Toute attaque contre un avocat ou la profession d'avocat constitue une attaque contre la justice et les principes fondamentaux de l'état de droit. »

Consultez la <u>vidéo</u> du CCBE réalisée à cette occasion.

Le CCBE a également publié une brochure sur les menaces envers la profession d'avocat disponible <u>ici</u>.

L'enregistrement de l'intégralité de l'audition est disponible sur le <u>site</u> du Parlement.



CCBE MEETING WITH THE BAR ASSOCIATION OF AZERBAIJAN

RÉUNION DU CCBE AVEC LE BARREAU AZERBAÏDJANAIS

On 27 February, an informal meeting was held in Vienna, Austria, between a CCBE delegation composed of CCBE Vice President, Margarete von Galen together with the chair of the PECO Committee and a delegation from the Bar Association of the Republic of Azerbaijan (Anar Baghirov, Chairman of the Bar, and Farhad Najahov, Head of Office).

During the meeting, the delegation from Azerbaijan expressed their interest to start cooperation and integration within the CCBE and to become a strategic partner of the CCBE.

The CCBE delegation was informed that the intention of the Chairman is to strengthen the independence and prestige of the profession in Azerbaijan.

After the meeting the official request to become an observer member of the CCBE was received. The PECO with assistance of the Human Rights committee has already started to assess the Azerbaijani Bar Association as a potential observer member of the CCBE.

Une réunion informelle s'est tenue le 27 février à Vienne entre la délégation du CCBE (composée de Magarete von Galen, la vice-présidente du CCBE et du président du comité PECO) et une délégation du barreau azerbaïdjanais (Anar Baghirov, président du barreau, et Farhad Najahov, chef de bureau).

Au cours de la réunion, la délégation azerbaïdjanaise a exprimé qu'elle souhaitait entamer la coopération et l'intégration au sein du CCBE pour devenir un partenaire stratégique du CCBE.

La délégation du CCBE a été informée que l'intention du président est de renforcer l'indépendance et le prestige de la profession en Azerbaïdjan.

Après la réunion, le CCBE a reçu une demande officielle du barreau azerbaïdjanais de devenir membre observateur du CCBE. Avec l'aide du comité Droits humains, le comité PECO a déjà entrepris l'évaluation du barreau azerbaïdjanais en vue de lui accorder éventuellement le statut de membre observateur du CCBE.



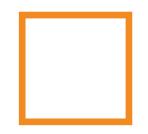
From left to right: Constantin Parascho, Vice-Chair of the PECO Committee; Margarete von Galen, CCBE Vice-President; Stanislav Balík, Chair of the PECO Committee; Anar Baghirov, Chairman of the Bar Association of the Republic of Azerbaijan; Maria Ślązak, Vice-Chair of the PECO Committee; and Farhad Najahov, Head of Office of the Azerbaijan Bar.

De gauche à droite: Constantin Parascho, vice-président du comité PECO, Margarete von Galen, vice-présidente du CCBE, Stanislav Balík, président du comité PECO, Anar Baghirov, président du barreau azerbaïdjanais, Maria Ślązak, vice-présidente du comité PECO et Farhad Najahov, chef du bureau du barreau azerbaïdjanais.

CCBE Annual Report 2019

CCBE MEETING WITH THE EUROPEAN UNION FUNDAMENTAL RIGHTS AGENCY (FRA)

RÉUNION DU CCBE AVEC L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)



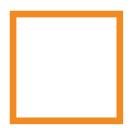
On 1 March 2019, CCBE Vice-President James MacGuill, together with representatives from the CCBE Criminal Law Committee and IT Law Committee, met with representatives from the Fundamental Rights Agency (FRA). This meeting followed previous meetings in 2017 and 2018 and covered a broad range of topics, including access to a lawyer and the European Arrest Warrant, detention, the FRA's work on the Charter of Fundamental Rights (including the <u>Guidance</u> on how to use the Charter of Fundamental Rights) and <u>Charterpedia</u> (Charterpedia is an online tool which provides easily accessible information on the Charter of Fundamental Rights of the European Union), business and human rights/collective redress, and DATA and Artificial intelligence. The meeting was extremely informative and the CCBE appreciates the wonderful cooperation which exists between both organisations.

Le 1er mars 2019, James MacGuill, vice-président du CCBE, ainsi que des représentants du comité Droit pénal et du comité Droit des technologies de l'information du CCBE, ont rencontré des représentants de l'Agence des droits fondamentaux (FRA). Cette réunion a fait suite aux réunions de 2017 et 2018 et a abordé un large éventail de sujets, notamment l'accès à un avocat et le mandat d'arrêt européen, la détention, les travaux de la FRA sur la Charte des droits fondamentaux (y compris le manuel d'utilisation de la Charte des droits fondamentaux et Charterpedia (Charterpedia est un outil en ligne qui fournit des informations faciles d'accès sur la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne), les affaires et les droits humains/recours collectifs, les données et l'intelligence artificielle. La réunion a été extrêmement instructive et le CCBE apprécie l'excellente coopération qui existe entre les deux organisations.



Michael O'Flaherty, Director of the EU agency for fundamental rights

Michael O'Flaherty, le directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE



FUTURE OF THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS

AVENIR DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

The CCBE's Permanent Delegation to the European Court of Human Rights, chaired by Piers Gardner, held a round table specifically focused on the future of the European Court of Human Rights (ECtHR) on 14 March in Brussels. A similar round table was organised in October last year on the role of lawyers in the execution of the ECtHR's judgements. The results of these round tables served as a basis for the preparation of the CCBE's contribution to the current debate on the future of the ECtHR.

Indeed, in February 2010, the Member States of the Council of Europe had begun what is now known as the Interlaken process, to reform the mechanisms of the European Convention on Human Rights and to free the European Court of Human Rights from its increasing backlog of pending cases. Various reforms had followed, but after ten years, at the end of 2019, the Committee of Ministers was committed to assessing whether these reforms were sufficient, or whether more radical measures were required for the Court to function effectively in the future. In that context, the CCBE adopted, in June 2019, Proposals for reform of the ECHR machinery which were intended to make the voice of the legal profession heard by contributing to the debate in the Committee of Ministers about the adequacy of the Interlaken reforms for shaping the Court of the future. This was the first time that the CCBE, as a forceful voice of lawyers' experience, joined the reform debate.

More information regarding these proposals can be found in the following point concerning the meeting with the European Court of Human Rights (see p. 37).

La délégation permanente du CCBE auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, présidée par Piers Gardner, a organisé une table ronde spécialement consacrée à l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) le 14 mars à Bruxelles. Une table ronde similaire a été organisée en octobre dernier sur le rôle des avocats dans l'exécution des arrêts de la CEDH. Les résultats de ces tables rondes ont servi à préparer la contribution du CCBE au débat actuel sur l'avenir de la CEDH.

En effet, en février 2010, les États membres du Conseil de l'Europe avaient entamé ce qui s'appelle aujourd'hui le processus d'Interlaken, afin de réformer les mécanismes de la Convention européenne des droits de l'homme et de libérer la Cour européenne des droits de l'homme de son arriéré. Diverses réformes avaient suivi, mais dix ans plus tard, à la fin de l'année 2019, le Comité des ministres s'était engagé à évaluer si ces réformes étaient suffisantes ou si des mesures plus radicales étaient nécessaires pour que la Cour fonctionne efficacement. Dans ce cadre, le CCBE a adopté en juin 2019 des propositions de réforme du mécanisme de la CEDH qui visaient à faire entendre la voix de la profession d'avocat en contribuant au débat au sein du Comité des ministres sur la pertinence des réformes d'Interlaken pour façonner la Cour de l'avenir. Le CCBE, en tant que porte-parole des avocats, a pour la première fois participé au débat sur la réforme.

Vous trouverez plus d'informations sur ces propositions dans le point suivant concernant la rencontre avec la Cour européenne des droits de l'homme (voir p. 37)



Piers Gardner Chair of the CCBE Permanent Delegation to the European Court of Human Rights

Piers Gardner Président de la délégation permanente du CCBE auprès de la Cour européenne des droits de l'homme

18

EU - CHINA HUMAN RIGHTS DIALOGUE DIALOGUE UE-CHINE SUR LES DROITS DE L'HOMME



On 2 April, the CCBE participated in a civil society round table as part of the 37th round of the EU-China Human Rights Dialogue. The meeting was chaired by Paola Pampaloni, Deputy Managing Director for Asia and the Pacific at the European External Action Service (EEAS), and included several EEAS officials, as well as human rights NGOs. Regrettably, the Chinese delegation did not participate in the round table.

The CCBE was represented by one of its experts from the Human Rights Committee, Basile Ader, Vice-President of the Paris Bar, who highlighted the ongoing attacks against Chinese lawyers, including arrests without trial, without informing the lawyers' families, as well as cases of torture.

The EEAS reported that the deterioration of the civil and political rights situation in China, marked by the arrest and detention of a significant number of human rights defenders and lawyers, has been raised with the Chinese delegation. Several individual cases were raised, such as lawyers Wang Quanzhang, Yu Wensheng, Li Yuhan, Zhou Shifeng, Xia Lin and Gao Zhisheng.

The CCBE is closely monitoring the situation of lawyers in China and will continue to urge the Chinese authorities to guarantee that all lawyers in China are able to perform their professional duties without fear of reprisal, hindrance, intimidation or harassment, in order to preserve the independence and integrity of the administration of justice.

Le 2 avril, le CCBE a participé à une table ronde de la société civile dans le cadre du 37e cycle du dialogue UE-Chine sur les droits de l'homme. La réunion était présidée par Paola Pampaloni, directrice générale adjointe pour l'Asie et le Pacifique du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et comprenait plusieurs responsables du SEAE ainsi que des ONG de défense des droits humains. Malheureusement, la délégation chinoise n'a pas participé à la table ronde.

Le CCBE était représenté par l'un des experts de son comité Droits humains, Basile Ader, vice-président du Barreau de Paris, qui a souligné les attaques en cours à l'encontre des avocats chinois, notamment des arrestations sans procès, sans en informer leurs familles, ainsi que des cas de torture.

Le SEAE a indiqué que la détérioration de la situation des droits civils et politiques en Chine, marquée par l'arrestation et la détention d'un nombre important de défenseurs des droits humains et d'avocats, avait été évoquée auprès de la délégation chinoise. Plusieurs cas individuels ont été évoqués tels que les avocats Wang Quanzhang, Yu Wensheng, Li Yuhan, Zhou Shifeng, Xia Lin et Gao Zhisheng.

Le CCBE suit de près la situation des avocats en Chine et continuera d'exhorter les autorités chinoises à garantir que tous les avocats en Chine soient en mesure d'exercer leurs activités professionnelles sans crainte de représailles, d'entraves, d'intimidations ni de harcèlement, afin de préserver l'indépendance et l'intégrité de l'administration de la justice.





JOINT STATEMENT ON THE SITUATION OF LAWYERS IN TURKEY

DÉCLARATION COMMUNE SUR LA SITUATION DES AVOCATS EN TUROUIE

On 5 April, on the occasion of Lawyers' Day in Turkey, the CCBE and nearly 40 lawyers' organisations and Bars/Law Societies issued a <u>joint statement</u> on the situation of lawyers in Turkey. These organisations strongly condemn the ongoing persecution of lawyers in Turkey and urge the Turkish government to release all lawyers who have been unduly detained for carrying out their professional activities.

Since the Turkish government declared a state of emergency after the failure of the coup d'état on 15 July 2016, the persecution of lawyers has intensified. Since July 2016, 1546 lawyers have been prosecuted, nearly 600 lawyers have been arrested and 274 lawyers have been sentenced to long prison terms - the average duration being seven years. These lawyers, who are simply trying to carry out their professional activities, are often prosecuted, arrested and sentenced on alleged terrorism-related charges which, according to the Turkish Penal Code, carry a sentence of seven and a half to twenty years' imprisonment.

The Statement recalls that this is a clear violation of several European and International legal instruments, such as the Council of Europe Recommendation on the freedom of exercise of the profession of lawyer, the International Covenant on Civil and Political Rights and the United Nations Basic Principles on the Role of Lawyers.

On 10 April, Human Rights Watch published a report on the situation entitled "Lawyers on Trial: Abusive Prosecutions and Erosion of Fair Trial Rights in Turkey" which contains several recommendations addressed to the Turkish Government, to the Union of Turkish Bar Associations and Provincial Bar Associations, the European Union and Member States plus Norway, to the Council of Europe, to the UN Special Rapporteur on the Independence of Judges and Lawyers, and to the Bar Associations and Lawyers' Associations in Europe, Canada and the US.

Le 5 avril, à l'occasion de la Journée de l'avocat en Turquie, le CCBE et près de 40 organisations d'avocats et barreaux ont publié une déclaration commune sur la situation des avocats en Turquie. Ces organisations condamnent fermement la persécution continue des avocats en Turquie et exhortent le gouvernement turc à libérer tous les avocats qui ont été détenus de manière indue pour avoir exercé leurs activités professionnelles.

La persécution des avocats s'est intensifiée depuis que le gouvernement turc a déclaré l'état d'urgence après la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016. Depuis juillet 2016, 1 546 avocats ont été poursuivis, près de 600 avocats arrêtés et 274 condamnés à de longues peines de prison d'une durée moyenne de sept ans. Ces avocats, qui ne font qu'exercer leurs activités professionnelles, sont souvent poursuivis, arrêtés et condamnés au motif d'accusations liées au terrorisme qui, selon le Code pénal turc, entraînent une peine de sept ans et demi à vingt ans de prison.

La déclaration rappelle qu'il s'agit là d'une violation manifeste de plusieurs instruments juridiques européens et internationaux, tels que la recommandation du Conseil de l'Europe sur la liberté d'exercice de la profession d'avocat, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les Principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau.

Le 10 avril, Human Rights Watch a publié un rapport (en anglais) sur la situation intitulé « Lawyers on Trial: Abusive Prosecutions and Erosion of Fair Trial Rights in Turkey » qui contient plusieurs recommandations adressées au gouvernement turc, à l'Union des barreaux turcs et aux barreaux provinciaux, à l'Union européenne et aux États membres plus la Norvège, au Conseil de l'Europe, au Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats et aux barreaux et ordres des avocats en Europe, au Canada et aux États-Unis.



CONFERENCE E-JUSTICE – CHALLENGES AND OPPORTUNITIES IN THE DIGITAL ERA





On 2 and 3 May, the CCBE took part in the "e-Justice – Challenges and Opportunities in the Digital Era" <u>conference</u> which was held in Bucharest. It was organised by the Romanian Ministry of Justice in the context of the Romanian Presidency of the Council of the European Un-ion, and the Commission.

The aim of this conference was to discuss with IT specialists, practitioners and decision-makers within judicial systems the opportunities and the challenges posed by the rapid pace of technological progress, as well as the philosophical and ethical aspects generated by the implementation of such instruments in the field of justice.

To this end, various discussion panels were held, focusing on different aspects of e-Justice, such as the European e-Justice Action Plan 2019-2023, the European e-Evidence Digital Exchange System, private sector solutions, legal and ethical questions, Artificial Intelligence, Blockchain, Robotic Process Automation, etc.

Thierry Wickers, the Chair of the CCBE's Future of the Legal Profession and Legal Services Committee, represented the CCBE in a panel discussion on the "Use of Artificial Intelligence technologies in the field of justice". In his presentation, he outlined the activities which the CCBE has undertaken in relation to Al. Indeed, in addition to the CCBE conference on Artificial Intelligence and Humane Justice held in Lille last November, the CCBE has contributed to the formulation of the European ethical <u>Charter</u> on the use of Artificial Intelligence in judicial systems and their environment, adopted by the **CEPEJ** last December. The CCBE is also a member of the Commission's Expert Group on Liability and New Technologies, and in 2017 published an e-book entitled "Innovation and the Future of the Legal Profession in Europe" which critically assesses and evaluates the opportunities and threats facing the legal profession and our justice systems in the coming years.

In relation to the use of AI by courts, the CCBE stressed the need for ethical standards and basic principles to counterbalance the potential disruptive effect of AI on due process, most significantly in relation to the impartiality, transparency, fairness, and lawfulness of judicial proceedings.

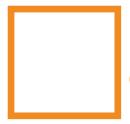
Les 2 et 3 mai, le CCBE a participé à la <u>conférence</u> « e-Justice — Défis et opportunités à l'âge du numérique » qui s'est tenue à Bucarest. Cet événement était organisé par le ministère roumain de la justice dans le cadre de la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne, ainsi que la Commission.

L'objectif de cette conférence était de discuter, avec des spécialistes des technologies de l'information, des praticiens et des décideurs au sein des systèmes judiciaires, des possibilités et des défis posés par le rythme rapide des progrès technologiques, ainsi que des aspects philosophiques et éthiques que crée l'application de tels instruments dans le domaine de la justice.

À cette fin, divers groupes de discussion ont été organisés autour de différents aspects de la justice en ligne, tels que le plan d'action européen 2019-2023 pour la justice en ligne, le système d'échange numérique européen e-Evidence, les solutions du secteur privé, les questions juridiques et déontologiques, l'intelligence artificielle, la blockchain, l'automatisation des processus robotiques, etc.

Thierry Wickers, président du comité Avenir de la profession d'avocat et des services juridiques du CCBE, a représenté le CCBE lors d'une table ronde sur le thème de l'utilisation des technologies d'intelligence artificielle dans le domaine de la justice. Dans sa présentation, il a décrit les activités que le CCBE a entreprises en rapport avec l'intelligence artificielle. En effet, outre le <u>colloque</u> du CCBE sur l'intelligence artificielle et la justice humaine qui s'est tenu à Lille en novembre dernier, le CCBE a contribué à la formulation de la Charte éthique européenne d'utilisation de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et leur environnement, adoptée par la **CEPEJ** en décembre dernier. Le CCBE est également membre du groupe d'experts de la Commission sur la responsabilité juridique et les nouvelles technologies et a publié en 2017 un <u>livre électronique</u> intitulé L'innovation et l'avenir de la profession d'avocat en Europe qui évalue de manière critique les possibilités et les menaces auxquelles la profession d'avocat et nos systèmes judiciaires seront confrontés dans les prochaines années.

En ce qui concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle par les tribunaux, le CCBE a souligné la nécessité de normes déontologiques et de principes fondamentaux pour contrebalancer l'effet perturbateur potentiel de l'intelligence artificielle sur les garanties d'une procédure régulière, surtout en ce qui concerne l'impartialité, la transparence, l'équité et la légalité des procédures judiciaires.



CONFERENCE "E" MEETS JUSTICE CONFÉRENCE « "E" MEETS JUSTICE »

On 2 and 3 May, the CCBE took part in the "e" meets justice conference organised by the e-CODEX Plus project and the 'Building EU Civil Justice' project. The event brought together academics, IT and legal professionals to discuss possible ways to improve collaboration between these stakeholders in electronic cross-border civil proceedings. In particular, ideas were exchanged on how to further develop e-Justice, focusing on e-CODEX as a potential tool to improve the current state of play.

The adaptation of justice systems is becoming crucial to meet the demands of citizens. Although there are infinite ways to achieve this goal, one thing is certain: electronic communication between those involved in judicial proceedings has become an essential component in the efficient functioning of the judiciary within and between Member States. Building a proper e-Justice infrastructure is therefore essential. In this regard, e-CODEX can be a valuable tool to allow the digital exchange of case-related data, connecting parties and courts in a single interface.

From the beginning, the CCBE has supported EU initiatives in the field of e-Justice, notably by participating in a number of European projects, including the further development of the Find-A-Lawyer, Me-CODEX, and EVIDENCE2e-CODEX projects. In fact, technology and innovation in the field of justice is rapidly becoming an area of particular interest to the CCBE as the development of cross-border e-Justice tools and platforms will have a huge impact on the work of all lawyers. The CCBE firmly believes that e-Justice tools, if developed and deployed prudently, can greatly improve the work of lawyers and the quality and speed of justice.

In this context, during his introductory speech, José de Freitas, President of the CCBE, highlighted some of the considerations that new e-Justice systems must address and overcome if they are to play a proper role in the justice systems of advanced societies, e.g. digital procedures should facilitate all parties in a trial and not just one party to the possible disadvantage of the other party, and e-Justice systems should enable lawyers to at least exercise the full procedural rights that they previously had under paper-based systems and take into account lawyers' deontological and statutory duties.



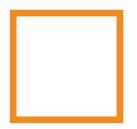
Les 2 et 3 mai, le CCBE a participé à la conférence « «e» meets justice » organisée dans le cadre du projet e-CODEX Plus et le projet « Building EU Civil Justice ». L'événement a réuni des universitaires et des professionnels de l'informatique et du droit pour discuter des manières possibles d'améliorer la coopération entre ces parties prenantes dans les procédures civiles transfrontalières électroniques. Des idées ont été en particulier échangées sur la manière de développer davantage la justice en ligne, en mettant l'accent sur e-CODEX comme outil permettant d'apporter des améliorations.

L'adaptation des systèmes judiciaires devient cruciale pour répondre aux demandes des citoyens. Bien qu'il existe une infinité de manières d'atteindre cet objectif, une chose est certaine : la communication électronique entre les personnes concernées dans les procédures judiciaires est devenue une composante essentielle du fonctionnement efficace du système judiciaire au sein des États membres et entre eux. La mise en place d'une véritable infrastructure de justice en ligne est donc primordiale. e-CODEX peut dès lors constituer un outil précieux pour l'échange numérique de données relatives aux affaires en établissant le lien entre les parties et les tribunaux au sein d'une interface unique.

Le CCBE a soutenu dès le début les initiatives de l'UE dans le domaine de la justice en ligne, notamment en participant à un certain nombre de projets européens, dont le développement des projets Find-A-Lawyer, Me-CODEX et EVIDENCE2e-CODEX. En réalité, les technologies et l'innovation dans le domaine de la justice acquièrent rapidement un intérêt particulier pour le CCBE étant donné que le développement d'outils et de plateformes de justice en ligne à l'échelle transfrontalière aura des répercussions énormes sur le travail de tous les avocats. Le CCBE estime clairement que les outils de justice en ligne, s'ils sont développés et déployés avec prudence, peuvent grandement améliorer le travail des avocats ainsi que la qualité et la rapidité de la justice.

Dans ce contexte, lors de son discours d'introduction, José de Freitas, président du CCBE, a mis l'accent sur certaines des considérations que les nouveaux systèmes de justice en ligne doivent prendre en compte et surmonter s'ils veulent jouer un véritable rôle dans les systèmes judiciaires des sociétés avancées. Par exemple les procédures numériques devraient aider toutes les parties à un procès et pas uniquement une partie au détriment éventuel de l'autre partie, et les systèmes de justice en ligne devraient au moins permettre aux avocats de jouir pleinement des droits de procédure qui étaient les leurs dans les systèmes sur papier et prendre en compte leurs devoirs déontologiques et juridiques.





The CCBE held its Plenary Session on 17 May in Porto. The Plenary began with two opening speeches from Nuno Ataíde, President of the Court of Appeal of Porto, and Paulo Pimenta, President of the Regional Council of Porto of the Portuguese Bar and member of Venice Commission, who underlined the fundamental role played by the legal profession and the crucial importance of preserving the rule of law in these challenging times.

Delegations were informed of the latest news regarding the joint ERA-CCBE Young Lawyers Contest which aims to bring together future lawyers from different European countries at a time when they are undergoing entry-level training to enable them to share common values, exchange new experiences and discuss fresh perspectives in areas of shared interest.

More information is avail-able on the project's website.

The CCBE adopted amendments to the commentary on Principle g) of the CCBE's Charter of Core Principles of the European Legal Profession, which addresses lawyers' professional competence. Considering the use of artificial intelligence and other relevant technologies by lawyers, a new sentence has now been added to the commentary on Principle g) of the Charter stating that a lawyer should be aware of the benefits and risks of using relevant technologies in his or her practice.

The CCBE Plenary also provided an opportunity to alert delegations to the difficult situation currently faced by the European Lawyers in Lesvos initiative (ELIL) due to a lack of funding. As a result, ELIL had to suspend its activities at the end of April. After the CCBE Plenary Session , ELIL was able to resume its activities, following generous financial contributions from Bars and Law Societies, (see part related to ELIL).

The Plenary also allowed exchanges of views on a number of other current issues such as the rule of law, e-Justice, digital assets, the European Business Code, the proposed European Convention on the Profession of Lawyer, etc.



Le CCBE a tenu sa session plénière le 17 mai à Porto. La session plénière a débuté par deux discours d'ouverture prononcés par Nuno Ataíde, président de la Cour d'appel de Porto, et Paulo Pimenta, président du Conseil régional de Porto du barreau portugais et membre de la Commission de Venise, qui ont rappelé le rôle fondamental de la profession d'avocat et l'importance cruciale de préserver l'état de droit en ces temps difficiles.

Les délégations ont été informées des dernières nouvelles concernant le Concours ERA-CCBE des jeunes avocats qui vise à réunir de futurs avocats de différents pays européens à un moment où ils suivent une formation initiale pour leur permettre de partager des valeurs communes, d'échanger de nouvelles expériences et de discuter de nouvelles perspectives dans des domaines d'intérêt commun.

De plus amples informations sont disponibles sur le site du projet.

Le CCBE a adopté des modifications du commentaire du principe g) de la Charte des principes essentiels de l'avocat européen du CCBE, qui traite de la compétence professionnelle des avocats. Compte tenu de l'utilisation par les avocats de l'intelligence artificielle et d'autres technologies, une nouvelle phrase a été ajoutée au commentaire du principe g) de la Charte, indiquant que l'avocat doit être conscient des avantages et des risques relatifs à l'emploi des technologies dans sa pratique.

La session plénière du CCBE a également été l'occasion d'alerter les délégations au sujet de la situation difficile que connaît actuellement l'initiative « Les avocats européens à Lesbos » (ELIL) en raison du manque de financement. ELIL a dû suspendre ses activités à la fin du mois d'avril.

Après la session plénière, ELIL a été en mesure de reprendre ses activités, à la suite de généreuses contributions financières de la part des barreaux (voir la page consacrée à ELIL). La session plénière a également permis des échanges de vues sur un certain nombre d'autres questions d'actualité telles que l'état de droit, la justice électronique, les biens numériques, le Code de commerce européen, le projet de Convention européenne sur la profession d'avocat, etc.



THE CCBE MANIFESTO FOR THE 2019 EUROPEAN ELECTIONS

MANIFESTE DU CCBE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE 2019

As in previous editions of the European elections, the CCBE has published a Manifesto which highlights the main concerns and some proactive proposals of the legal profession in Europe regarding the organisation of justice and respect for the rule of law. In this 2019 edition, the Manifesto is mainly oriented towards respect for the rule of law. The reason for this is obvious, we are witnessing a growing lack of respect – and even a growing lack of knowledge! – of the basic principles of the rule of law in Europe every day. The European institutions are addressing this worrying erosion of the rule of law. The CCBE wishes to actively contribute to the Commission's actions and also point out a number of situations where the exercise of the legal profession is directly affected by the erosion of the fundamental principles of the rule of law.

CCBE recommendations to uphold the rule of law and fundamental rights

O1

ONE SHIPLE EUROPEAN COMMISSIONER

ITEM of logislifon and government technicoms through in the sendent LAWYER and fleshed and sendent LAWYER and sendent LAWYER

The Manifesto therefore calls first and foremost for the competences for the rule of law, justice and justice actors to be brought together in the portfolio of one single Commissioner, preferably at the level of the Commission's Vice-Presidents. The justice system is the forum where breaches of the rule of law are being raised, often by lawyers. It is essential to monitor justice initiatives and react immediately when such initiatives may negatively affect access to an independent lawyer or judge. Combining the responsibilities for the rule of law and justice

Comme dans les éditions précédentes des élections européennes, le CCBE a publié un manifeste qui souligne les principales préoccupations et quelques propositions proactives de la profession d'avocat en Europe concernant l'organisation de la justice et le respect de l'état de droit. Dans cette édition de 2019, le manifeste est principalement orienté vers le respect de l'état de droit. La raison en est évidente : nous assistons chaque jour à un manque de respect croissant voire à un manque croissant de connaissances des principes élémentaires de l'état de droit en Europe. Les institutions européennes s'attaquent à cette érosion inquiétante de l'état de droit. Le CCBE souhaite contribuer activement aux actions de la Commission et signaler un certain nombre de situations où l'exercice de la profession d'avocat est directement affecté par l'érosion des principes fondamentaux de l'état de droit.

Le manifeste demande donc en premier lieu de rassembler les compétences de l'état de droit, de la justice et des acteurs de la justice dans le portefeuille d'un seul commissaire, de préférence au niveau des vice-présidents de la Commission. Le système judiciaire est le forum où les violations de l'état de droit sont dénoncées, souvent par des avocats. Il est vital de suivre les initiatives prises en matière de justice et de réagir immédiatement lorsque de telles initiatives risquent de nuire à l'accès à un avocat ou à un juge indépendant. Le fait de réunir les responsabilités en matière d'état de droit et de justice au sein d'un seul portefeuille accroît les « capacités d'alerte rapide » de la Commission, ce qui lui permet de faire face à la situation immédiatement et à un stade particulièrement précoce.

Deuxièmement, le manifeste demande le respect de l'indépendance de tous les acteurs du système judiciaire, les juges et procureurs évidemment, mais aussi les avocats. Pour garantir le droit à un procès équitable, il est non seulement nécessaire de garantir l'indépendance et l'impartialité des juges, mais également l'indépendance et l'absence d'influence indue sur ceux qui défendent les intérêts des citoyens et des entités et qui saisissent les tribunaux et les juges : les avocats.

Il existe une tendance croissante et inquiétante à mettre de côté le droit des individus et des entités de faire appel à un avocat de leur choix pour obtenir des conseils sur leur situation juridique ainsi que pour se faire représenter et défendre, devant et en dehors des tribunaux. Le manifeste veut faire connaître ce risque et exhorte les institutions européennes à veiller à ce que ce droit soit garanti pour tous les individus et à tout moment de la procédure.

Lorsque des personnes physiques ou morales consultent un avocat pour évaluer leur situation juridique et éventuellement représenter leurs intérêts ou les défendre, l'avocat est lié par une obligation de confidentialité concernant toutes les informations que le client lui a confiées. Cette obligation trouve ses racines

into a single portfolio increases the "early warning capabilities" of the Commission and allows it to respond to the situation immediately and at a very early stage.

Secondly, the Manifesto calls for respect for the independence of all actors in the justice system; judges and prosecutors, obviously, but also lawyers. In order to guarantee the right to a fair trial, it is not only necessary to guarantee the independence and impartiality of judges, but also the independence of – and absence of undue influence on – those who defend the interests of citizens and entities and who bring cases to the courts and to judges: lawyers.

There is a growing and worrying tendency to set aside the rights of individuals and entities to call upon a lawyer of their choice to obtain advice on their legal situation, as well as to be represented and defended, both in and out of court. The Manifesto aims to raise awareness of this risk and calls on the European institutions to ensure that this right is guaranteed for all individuals at any time during proceedings.

When individuals or entities consult a lawyer to assess their legal situation and possibly represent or defend their interests, lawyers are bound by a professional mandatory non-disclosure obligation for all information entrusted to them by their client. This obligation is rooted in fundamental rights, namely the right to privacy, a fair trial and the fair administration of justice, both in and out of court. By questioning this mandatory non-disclosure obligation for lawyers, we are questioning these fundamental rights. In practice, unfortunately, this is increasingly the case. Once again, the Manifesto raises awareness of this erosion of fundamental rights in recent legislation and calls for special attention to be paid to these rights and a more respectful approach to lawyers' non-disclosure obligations.

The Manifesto also addresses some specific issues, such as:

- ➤ The need to further develop procedural safeguards in criminal proceedings and assess the implementation of existing safeguards;
- ➤ The need for human-centred artificial intelligence solutions in the field of justice;
- Equal treatment and equality of arms in the EU's judicial training policy;
- ➤ The establishment of legal aid as a standard measure of humanitarian aid; and
- ➤ The establishment of e-Codex as a common mechanism for the standardised and secure exchange of crossborder information between Member States in judicial proceedings.

dans les droits fondamentaux, à savoir le droit à la vie privée, à un procès équitable et à une administration équitable de la justice, devant et en dehors des tribunaux. La remise en question du secret professionnel est une remise en question des droits fondamentaux. Dans la pratique, malheureusement, le cas se présente de plus en plus. Là encore, le manifeste accroît la sensibilisation à cette érosion des droits fondamentaux dans la législation récente et demande qu'une attention particulière soit accordée à ces droits et à une approche plus respectueuse du secret professionnel.

Le manifeste aborde également certaines questions spécifiques, telles que :

la nécessité de développer davantage les garanties procédurales dans les procédures pénales et d'évaluer la mise en œuvre des garanties existantes ;

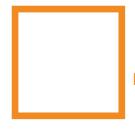
le besoin dans le domaine de la justice de solutions d'intelligence artificielle centrées sur l'être humain ;

l'égalité de traitement et l'égalité des armes dans la politique de formation judiciaire de l'UE ;

l'établissement de l'assistance juridique comme mesure standard de l'aide humanitaire ;

l'établissement d'e-CODEX en tant que mécanisme commun pour l'échange normalisé et sécurisé d'informations transfrontalières entre les États membres dans les procédures judiciaires.





L5 MEETING IN BARCELONA RÉUNION L5 À BARCELONE

The L5 meeting was held in Barcelona on 2 and 3 June and was organised by the International Association of Young Lawyers (AIJA). L5 is composed of the following organisations: the International Bar Association (IBA), the American Bar Association (ABA), the AIJA and the CCBE

Leaders of these international lawyers' organisations recalled the importance of self-regulation and of the independence of the legal profession.

'Self-regulation and independence of legal professionals ensure the trust and protection of citizens, and provide guarantees for the rule of law.'

"No Lawyer, No Justice". The role of lawyers and the practice of law may be changing and adapting to the current times, but deregulation and loss of independence are not the solution. Our citizens and our democracies need independent and self-regulating lawyers. Regulation should focus on fostering innovation and improving access to effective justice.

The capacity of lawyers to regulate themselves and remain independent is today at stake. The role of Bars will be to find new ways for lawyers to show their value and ensure that the public interest remains a priority.

These messages addressed in response to the growing deregulation movement and immediate threats to lawyers' independence. During this latest meeting, the L5 organisations analysed the current status of the legal profession, in particular lawyers' safety and independence, as well as self-regulation as an essential safeguard of the rule of law. They concluded that deregulation poses a serious threat to public interest and democracy. Any reform leading to deregulation risks hampering the quality and integrity of the delivery of legal services and, above all, citizens' access to effective justice and legal protection.

During the meeting, a common statement was issued requesting the immediate and unconditional release of Iranian Human Rights Lawyer Nasrin Sotoudeh, sentenced to 38 years in prison and 148 lashes for national security-related offences.



La réunion L5 s'est tenue à Barcelone les 2 et 3 juin et a été organisée par l'Association internationale des jeunes avocats ('AIJA). L5 regroupe les organisations suivantes : l'International Bar Association (IBA), l'American Bar Association (ABA), l'Union internationale des avocats (UIA), l'AIJA et le CCBE.

Les dirigeants de ces organisations internationales d'avocats ont rappelé l'importance de l'autorégulation et de l'indépendance de la profession d'avocat.

L'autorégulation et l'indépendance des professionnels du droit assurent la confiance et la protection des citoyens et offrent des garanties pour l'état de droit.

« Sans avocat, pas de justice ». Le rôle des avocats et la pratique du droit peuvent changer et s'adapter aux temps actuels, mais la déréglementation et la perte de l'indépendance ne sont pas la solution. Nos citoyens et nos démocraties ont besoin d'avocats indépendants, à la profession autoréglementée. La réglementation devrait être axée sur la promotion de l'innovation et l'amélioration de l'accès à une justice efficace.

La capacité des avocats à s'autoréglementer et à rester indépendants est aujourd'hui en jeu. Le rôle des barreaux sera de trouver de nouvelles manières que les avocats démontrent leur valeur et de veiller à ce que l'intérêt public demeure une priorité.

Ces messages ont été adressés en réponse au mouvement croissant de dérégulation et aux menaces immédiates à l'indépendance des avocats. Lors de cette dernière réunion les organisations du L5ont analysé la situation actuelle de la profession d'avocat, en particulier la sécurité et l'indépendance des avocats, ainsi que l'autorégulation en tant que garantie essentielle de l'état de droit. Elles ont conclu que la déréglementation constitue une grave menace pour l'intérêt public et la démocratie. Toute réforme conduisant à la déréglementation risque d'entraver la qualité et l'intégrité de la prestation des services juridiques et surtout l'accès des citoyens à une justice et une protection juridique efficaces.

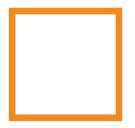
Au cours de la réunion a été publiée une déclaration commune demandant la libération immédiate et inconditionnelle de l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh, condamnée à 38 ans de prison et 148 coups de fouet pour atteinte à la sécurité nationale.

L5 official picture with representatives of CCBE, UIA, AIJA, IBA and ABA

Photo officielle de la réunion L5 avec les représentants du CCBE, de l'UIA, de l'AIJA, de l'IBA et de l'ABA

CCBE WORKSHOP ON THE IMPACT OF ANTI-MONEY LAUNDERING (AML) LEGISLATION AND TAX LEGISLATION ON LEGAL PROFESSIONAL PRIVILEGE AND PROFESSIONAL SECRECY





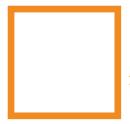
On 27 June, the CCBE organised a workshop in Brussels on "The Impact of Anti-Money Laundering Legislation and Tax Legislation on Legal Professional Privilege and Professional Secrecy". The workshop was opened by CCBE President José de Freitas and divided into two panel sessions. The first panel session was dedicated to "The impact of anti-money laundering legislation on legal professional privilege" and included a presentation from Rupert Manhart (Chair of the CCBE AML Commit-tee) on "Legal professional privilege, professional secrecy and AML - Where are we and how did we get here?". The session also included presentations on AML reporting obligations within civil law and common law jurisdictions, in addition to information on AML obligations directly applicable to Bars following the 5th AML Directive. The session concluded with a presentation from the European Commission.

The second panel session was dedicated to "The impact of Tax legislation on legal professional privilege". This session commenced with a presentation from Jacques Taquet (Chair of the CCBE Tax Committee) on "DAC 6 explained - the obligation to inform, waiver and professional privilege, the consequences for violating privilege/professional secrecy, and the implications for not complying with the requirement to inform the client". This presentation was followed by presentations on the implementation of DAC 6 in Poland, Ireland and the Netherlands. The session concluded with a discussion on "What can Bars and Law Societies do/what should Bars and Law Societies do?".

Le 27 juin, le CCBE a organisé à Bruxelles l'atelier « Effets de la législation anti-blanchiment et de la législation fiscale sur le secret professionnel des avocats ». L'atelier, ouvert par le président du CCBE, José de Freitas, était divisé en deux tables rondes. La première table ronde était consacrée aux effets de la législation anti-blanchiment sur le secret professionnel et comprenait une présentation de Rupert Manhart (président du comité « Lutte contre le blanchiment de capitaux » du CCBE) sur « le secret professionnel et la lutte anti-blanchiment : où en sommes-nous et comment en sommes-nous arrivés là ? ». La séance comprenait également des présentations sur les obligations de déclaration en matière de lutte anti-blanchiment dans les juridictions de droit civil et de common law, ainsi que des informations sur les obligations en matière de lutte antiblanchiment directement applicables par les barreaux à la suite de la cinquième directive anti-blanchiment. La séance s'est terminée par une présentation de la Commission européenne.

La deuxième table ronde était consacrée aux effets de la législation fiscale sur le secret professionnel. Cette séance s'est ouverte sur une présentation de Jacques Taquet (président du comité Fiscalité du CCBE) sur des explications concernant la DAC 6: l'obligation d'informer, la renonciation au legal professional privilege, les conséquences de la violation du secret professionnel/legal professional privilege, et les conséquences du non-respect de l'obligation d'informer le client. Cette présentation a été suivie de présentations sur la mise en œuvre de la DAC 6 en Pologne, en Irlande et aux Pays-Bas. La séance s'est terminée par une discussion sur ce que peuvent et ce que devraient faire les barreaux.





2019 THREE BAR MEETING

RÉUNION DES TROIS BARREAUX DE 2019

Each year, the CCBE meets with representatives from the All Chinese Lawyers Association (ACLA) and the Japanese Federation of Bar Associations (JFBA). The 2019 meeting was held in Porto, the home town of the CCBE President.

These meetings provide an opportunity to exchange general experiences regarding the organisation, regulation and perception of the profession of lawyer in China, Japan and Europe, as well as the trade of legal services and the impact of innovation on the profession. Each organisation also presents an overview of the past year's issues, actions, developments and achievements.

This year's edition focussed mainly on the following themes: The independence of lawyers and maintaining this independence (with the CCBE presenting the potential European Convention on the profession of lawyer), the right of access to a lawyer in law enforcement and criminal proceedings, the quality of legal services and its guarantees, and finally the ethical aspects of automated decision-making tools and applications (based on complex algorithms and AI) especially in the judicial and justice fields.

The presentations and exchanges were, as always, fascinating and high level. The subsequent discussions showed that, despite the obvious differences in legal practices and culture, the legal professions represented by the three participating organisations share similar values and principles when it comes to describing the duties of lawyers in their relationships with their clients, the courts and the authorities.

This is the main added value of these Three Bar meetings: exchanging experiences and best practices, discovering early warnings of potential challenges and opportunities, learning from each other, and finding what unites us in the midst of all that divides us.

Chaque année, le CCBE rencontre des représentants des barreaux chinois (ACLA) et japonais (JFBA). La réunion de 2019 s'est tenue à Porto, la ville du président du CCBE.

Ces rencontres sont l'occasion d'échanger des expériences générales sur l'organisation, la réglementation et la perception de la profession d'avocat en Chine, au Japon et en Europe, ainsi que sur le commerce des services juridiques et les effets des innovations sur la profession. Chaque organisation présente également un aperçu des questions, actions, évolutions et réalisations de l'année écoulée.

L'édition de cette année s'est principalement concentrée sur les thèmes suivants : l'indépendance des avocats et sa préservation (le CCBE a présenté le projet de Convention européenne sur la profession d'avocat), le droit d'accès à un avocat dans les procédures d'exécution et les procédures pénales, la qualité des services juridiques et ses garanties, ainsi que les aspects déontologiques des applications et des outils décisionnels automatisés (basés sur des algorithmes complexes et l'intelligence artificielle) notamment dans le domaine judiciaire et de la justice.

Les présentations et les échanges ont été, comme toujours, fascinants et de haut niveau. Les discussions qui ont suivi ont montré que, malgré les différences évidentes dans les pratiques et les cultures juridiques, les professions juridiques représentées par les trois organisations participantes partagent des valeurs et des principes similaires lorsqu'il s'agit de décrire les devoirs de l'avocat dans ses relations avec les clients, les tribunaux et les autorités.

Là est la principale valeur ajoutée de ces réunions des trois barreaux : la possibilité d'échanger des expériences et des bonnes pratiques, de détecter de manière précoce les enjeux et des difficultés possibles, d'apprendre les uns des autres, de trouver ce qui nous unit au milieu de tout ce qui nous divise.

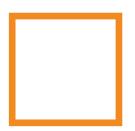






CONFERENCE ON DEMOCRACY, THE RULE OF LAW AND FUNDAMENTAL RIGHTS

CONFÉRENCE SUR LA DÉMOCRATIE, L'ÉTAT DE DROIT ET LES DROITS FONDAMENTAUX



Strengthening the common values and the rule of law is one of the main priorities of the Finnish Presidency of the Council of the EU. The President of the CCBE José de Freitas together with the head of the CCBE Finnish delegation Jarkko Ruohola participated in the conference on Democracy, the rule of law and fundamental rights organised by the Finish Presidency held on 10–11 September 2019 in Helsinki.

During the conference more than 350 participants discussed how to safeguard the resilience of our societies in a changing world, in particularly the functioning of democracy and the impact of disinformation and the new technologies, the right of everyone to participate in the political and public life as a fundamental right, and the ways to strengthen the rule of law and the role of different actors in this important task.

When addressing the audience, the President of the CCBE reiterated the important role of lawyers in ensuring and guaranteeing the access to justice and effective judicial protection, as well as delivering on legal certainty and defending fundamental rights and freedoms of each person in each country. He also stressed that the independence of lawyers is also the direct matter of rule of law, and it is one of the main priorities of the CCBE.

José de Freitas expressed the regret to the representative of the European Commission (DG Jus-tice) regarding the absence of lawyers in the <u>Communication</u> of the Commission on Strengthening the rule of law within the EU. The promise was received that lawyers will be included and involved in further initiatives to implement this Communication.

In the <u>conclusions</u> of the conference the reference to professional networks was made answering the demands of the CCBE on the important role of lawyers.

Le renforcement des valeurs communes et de l'état de droit est l'une des principales priorités de la présidence finlandaise du Conseil de l'UE. Le président du CCBE, José de Freitas, et le chef de sa délégation finlandaise, Jarkko Ruohola, ont participé à la conférence sur la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux organisée par la présidence finlandaise à Helsinki les 10 et 11 septembre 2019.

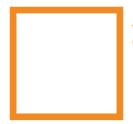
Au cours de la conférence, plus de 350 participants ont débattu des moyens de préserver la résilience de nos sociétés dans un monde en mutation, en particulier le fonctionnement de la démocratie et les effets de la désinformation et des nouvelles technologies, le droit fondamental de chacun à participer à la vie politique et publique, et les moyens de renforcer l'état de droit et le rôle des différents acteurs dans cette tâche importante.

Devant les participants, le président du CCBE a réitéré l'importance du rôle des avocats, qui assurent et garantissent l'accès à la justice et une protection juridictionnelle effective, ainsi que la sécurité juridique et la défense des libertés et droits fondamentaux de tous. Il a également souligné que l'indépendance des avocats est directement liée à l'état de droit et qu'il s'agit d'une des principales priorités du CCBE.

José de Freitas a exprimé ses regrets au représentant de la Commission européenne (DG Justice) concernant le manque de place accordée aux avocats dans la Communication de la Commission sur le renforcement de l'état de droit au sein de l'UE. La promesse a été faite d'associer des avocats et de les faire participer à d'autres initiatives visant à mettre en œuvre cette communication.

Dans les <u>conclusions</u> de la conférence, il a été fait référence aux réseaux professionnels, à la suite de demandes du CCBE concernant l'importance du rôle des avocats.





JOINT CCBE – FBE CONFERENCE ON SELF-REGULATION & QUALITY IN THE LEGAL PROFESSION" IN LISBON

CONFÉRENCE CONJOINTE CCBE – FBE SUR L'AUTORÉGULATION ET LA QUALITÉ DANS LA PROFESSION D'AVOCAT À LISBONNE

The joint CCBE-FBE Conference on "Self-Regulation & Quality in the Legal Profession" was held on 25 October in Lisbon. Starting with an address by Anabela Pedroso, the Portuguese Secretary of State for Justice, the event provided an opportunity to remind participants of the role and importance of self-regulation for the independence of the legal profession and to discuss the interaction between regulation and quality. Four roundtables followed by exchanges between speakers and participants structured the day. (More information here).

In the first roundtable, the European Commission, represented by Head of Unit Martin Frohn, presented the new Directive 2018/958 on the proportionality test, which aims to harmonise the way in which Member States will have to apply this principle of Union law in the adoption of future professional regulations. The speakers then discussed the impact of the directive at national level, its effective application, and to what extent it would influence the regulatory power of the European Bars in their mission of protecting the public interest. From these discussions, the Bars were able to learn that applying the proportionality test implies: 1) identifying the public interest objective being pursued, 2) motivating why this objective is being jeopardised, 3) establishing proof of this - such proof can come from various sources such as the experience of other Bars, clients and consumers.

The second roundtable opened the debate on «Challenges facing self-regulation: is self-regulation a guarantee for better quality?», which enabled speakers to highlight how the independence of lawyers and their professional ethics contribute to improving

La conférence du CCBE en partenariat avec la FBE sur l'autorégulation et la qualité dans la profession d'avocat s'est tenue le 25 octobre à Lisbonne. L'évènement, qui s'est ouvert par l'allocution de la Secrétaire d'État à la Justice du Portugal, Anabela Pedroso, a été l'occasion de rappeler aux participants le rôle et l'importance de l'autorégulation pour l'indépendance de la profession d'avocat et de discuter de l'interaction entre la réglementation et la qualité. Quatre tables rondes suivies par des échanges entre les orateurs et les participants ont structuré la journée. (Plus d'informations ici).

Dans la première table ronde, la Commission européenne, représentée par le chef d'unité Martin Frohn, a présenté la nouvelle directive 2018/958 sur le test de proportionnalité qui a pour objectif d'harmoniser la façon dont les États membres devront appliquer ce principe du droit de l'Union dans l'adoption de futures réglementations professionnelles. Les intervenants ont ainsi discuté des incidences de la directive au niveau national, de son application effective et dans quelle mesure cela influencera le pouvoir réglementaire des barreaux européens dans leur mission de protection de l'intérêt public. De ces discussions, les barreaux ont pu apprendre qu'appliquer le test de proportionnalité implique : 1) d'identifier l'objectif d'intérêt général poursuivi, 2) de motiver pourquoi cet objectif est mis en péril, 3) d'établir la preuve de cela – ces preuves peuvent provenir de diverses sources telles que l'expérience d'autres barreaux, des clients et consommateurs.

La deuxième table ronde a ouvert le débat sur « les défis de l'autorégulation : l'autorégulation est-elle la garantie d'une



José de Freitas, CCBE President

José de Freitas, Président du CCBE

quality. On this subject, Sophie Harnay shared the results of her research on an empirical analysis of this question.

The afternoon discussions were preceded by a speech by José Luis da Cruz Vilaça, former Portuguese judge at the Court of Justice, who stressed the role of lawyers in the application of European Union law in the light of the challenges for today's society.

The third roundtable provided an overview of national practices and experiences in ensuring and monitoring quality within the legal profession. Several examples from Canada, the Netherlands, UK (Scotland) and Poland were presented. Maryse Bélanger, professional inspector at the Barreau du Québec (Bar of Québec) detailed the way in which inspection visits to law firms are carried out with the objective of protecting the public. Allen Patterson's intervention highlighted quality control tools, recalling that consumers' views, through complaints or satisfaction surveys, can be useful but not a sufficient mechanism to judge the quality of a lawyers' services due to the existence of an asymmetry of information between lawyers and their clients. All the participants highlighted the need to ensure continuous monitoring of the competence and services of lawyers, which can be promoted by the implementation of peer review, as illustrated by the recent developments in the Netherlands on quality management presented by Bernard de Leest.

The last panel focused on the topic of the behavioural perspective with the European Commission's ongoing study for a behavioural analysis of regulated professions, including lawyers. Filippo Cavassini, Senior Economist at the Economics Department of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), who presented the impact of behavioural knowledge in improving the quality of public policy regulations, and Anne-Lise Sibony, Professor of European Law at the Catholic University of Louvain (Belgium), who presented the behavioural perspective on the regulation of quality in professional services, focusing on the issue of behavioural ethics and the management of conflicts of interest.

Finally, the CCBE President concluded with a final declaration in which he recalled that quality is based on the acquisition and assessment of knowledge, skills, compliance with procedures and deadlines, and that it also encompasses the fundamental values of the legal profession such as professional integrity, ethics and deontology. Since self-regulation must be a constant vehicle for quality, he called, on the one hand, for self-regulation to serve quality as an essential role of bars and law societies and, on the other hand, for self-regulation to participate in the development of standards and tools to ensure and control quality. In this way, bars and law societies will enable their members to provide independent and competent assistance in defending the interests of clients, promoting the rule of law and guaranteeing citizens' access to justice.

qualité accrue ? » qui a permis aux orateurs de mettre en lumière de quelle manière l'indépendance de l'avocat et sa déontologie professionnelle contribuent à améliorer la qualité. À ce sujet, Sophie Harnay a présenté le fruit de ses recherches sur une analyse empirique de cette question.

Les discussions de l'après-midi ont été précédées par une intervention de José Luís da Cruz Vilaça, ancien juge portugais à la Cour de Justice, qui a souligné le rôle des avocats dans l'application du droit de l'Union européenne au regard des défis de la société actuelle.

La troisième table ronde offrait un aperçu des pratiques et expériences nationales permettant d'assurer et contrôler la qualité au sein de la profession d'avocat. Plusieurs exemples provenant du Canada, des Pays-Bas, du Royaume-Uni (Écosse) et la Pologne ont été présentés. Maryse Bélanger, inspectrice professionnelle au Barreau du Québec, a ainsi détaillé la façon dont se déroulent les visites d'inspection des cabinets d'avocats avec l'objectif de la protection du public. L'intervention d'Allen Patterson a mis en lumière des outils de contrôle de la qualité, en rappelant que le point de vue du consommateur, par des plaintes ou questionnaires de satisfaction, peut être utile mais n'est pas un mécanisme suffisant à juger de la qualité des services d'un avocat du fait de l'existence d'une asymétrie d'information entre l'avocat et son client. Les intervenants ont tous mis en lumière le besoin d'assurer un contrôle continu de la compétence et des services des avocats, qui peut être favorisé par la mise en place de contrôle entre pairs (peer review) comme l'illustrent les évolutions récentes aux Pays Bas en matière de gestion de la qualité, présentées par Bernard de Leest.

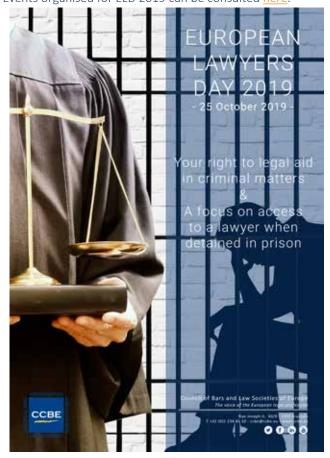
La dernière table ronde se focalisait sur le sujet de la perspective comportementale avec l'étude actuellement en cours de la Commission européenne pour une analyse comportementale des professions réglementées, dont les avocats. Filippo Cavassini, économiste principal du département des affaires économiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a présenté les effets des connaissances comportementales dans l'amélioration de la qualité des réglementations de politiques publiques et Anne-Lise Sibony, professeur de droit européen à l'Université Catholique de Louvain (Belgique) a, quant à elle, présenté la perspective comportementale sur la réglementation de la qualité dans les services professionnels en s'attachant à la question de l'éthique comportementale et la gestion de conflits d'intérêts.

Enfin, le président du CCBE a clos la journée par une déclaration finale dans laquelle il a rappelé que la qualité réside dans l'acquisition et le contrôle de connaissances, d'aptitudes, le respect des procédures et délais mais englobe également les valeurs fondamentales de la profession d'avocat comme l'intégrité professionnelle, le respect de l'éthique et la déontologie. Puisque l'autorégulation doit être un vecteur constant de qualité, il a appelé à ce que, d'une part, l'autorégulation soit au service de la qualité pour un rôle essentiel des barreaux, et d'autre part, à ce que l'autorégulation participe au développement de normes et d'outils pour assurer et contrôler cette qualité. De cette façon, les barreaux permettront à leurs membres de fournir une assistance indépendante et compétente dans la défense des intérêts des clients, et promouvant ainsi l'état de droit et garantissant l'accès des citoyens à la justice.



EUROPEAN LAWYERS' DAY JOURNÉE EUROPÉENNE DES AVOCATS

Many events were organised by Bars and Law Societies for European Lawyers' Day (ELD) 2019 which was focused on the following theme: "Your right to legal aid in criminal matters & A focus on access to a lawyer when detained in prison". ELD is a day that highlights the essential role that lawyers plays as actors in the judicial system, and their contribution to the protection of the rule of law. ELD is celebrated on 25 October, in conjunction with the European Day of Justice, which aims to inform citizens about their rights and strengthen confidence in judicial systems. Events organised for ELD 2019 can be consulted here.



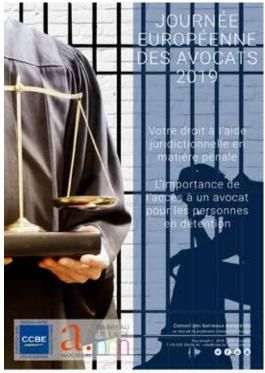
Belgium

Organisation of two events by the Belgian French and Germanspeaking Bar Association (AVOCATS.BE) which made it possible to identify the current issues surrounding access to lawyers, both at Belgian and European level:

➢ A conference entitled «Prisons: what are the prospects for strengthening procedural rights? « with the participation of the Spanish Bars. A panel of speakers from various professions delivered a quality conference, at the forefront of current events in their respective fields. They discussed the conditions for establishing a possible intervention of EU law in the prison field De nombreuses manifestations ont été organisées par les barreaux à l'occasion de la Journée européenne des avocats 2019, qui était consacrée au thème suivant : « Votre droit à l'aide juridictionnelle en matière pénale - L'importance de l'accès à un avocat pour les personnes en détention ». Cette journée met en lumière le rôle essentiel joué par les avocats en tant qu'acteurs du système judiciaire et leur contribution à la protection de l'état de droit. La Journée européenne des avocats est célébrée le 25 octobre, à l'occasion de la Journée européenne de la justice, qui vise à informer les citoyens de leurs droits et à renforcer la confiance dans les systèmes judiciaires. Les événements organisés pour l'édition 2019 peuvent être consultés <u>ici</u>.

Belgique

Organisation de deux évènements par l'ordre des barreaux francophone et germanophone de Belgique (AVOCATS.BE) qui ont permis d'identifier les problématiques actuelles autour de l'accès à l'avocat, à la fois au niveau belge et européen :



RENFORCER L'ACCÈS À L'AVOCAT EN DÉTENTION

Workshops et rencontres entre la société civile et le monde judiciaire

24 octobre 2019 de 13 h 30 à 18h 8 la Rotonde à Liège, (en haut du Palaia de justice)
Les reprintante aux workshaps se faient de Doppletom
Imparite montainement aux devants de la complete montainement de la contra de la complete de la participation decrete de la complete de la participation decrete de la complete de la participation decrete de la complete de la participation de la participation de la participation decrete de la complete de la participation de la participation

Une conférence intitulée « prisons : quelles perspectives de renforcement des droits procéduraux ? », avec la participation des barreaux espagnols. Un panel d'orateurs issus de professions variées a livré une conférence de qualité, à la pointe de l'actualité dans leurs matières

- and the prospects that such an innovation would open regarding the effectiveness of the fundamental rights of detained persons.
- A workshop was organised in collaboration with the Liege Bar Association. The event gathered various professions: lawyers, judges, prosecutors, university professors, social workers, prison directors, educators, police superintendents, criminologists, ...

The participants were divided into discussion tables, each devoted to a specific place of detention, discussed the possibilities of facilitating access of detained persons to their lawyers in each place of detention. The members of each group shared their respective experiences and identified the issues and difficulties encountered by each person in the exercise of their profession in the place of detention. Each group then identified solutions to the issues and difficulties identified before sharing the results of their work with the other.

Croatia

Organisation of a roundtable by the Croatian Bar Association (CBA) with participation of the CBA president Josip Šurjak and the Croatian minister of justice Dražen Bošnjaković.

Czech Republic

Information published in the lawyers newsletter available here (page 71), in the Czech Bar Association website — Advokátní deník and organisation by the Czech Bar Association of a conference and exhibition in Prague entitled "Lawyers against Totalitarianism" dedicated to the celebration of the 30th anniversary of the "Velvet revolution".



Hungary

Conference organised by the Budapest Bar for the defence assigned counsel on the occasion of the European Lawyers Day at Budapest Bar's premises.

- respectives. Ils ont échangé sur les conditions inhérentes à la mise en place d'une possibilité d'intervention du droit de l'Union dans le domaine pénitentiaire et des perspectives qu'une telle innovation ouvrirait du point de vue de l'effectivité des droits fondamentaux des personnes détenues.
- ➢ Un atelier a été organisé en collaboration avec le barreau de Liège. L'événement s'est caractérisé par la variété des professions qui y étaient représentées : avocats, juges, procureur, professeurs d'université, assistants sociaux, directeurs d'établissement de détention, éducateurs, commissaire, criminologues, etc.

Les participants, répartis en tables de discussion, chacune consacrée à un lieu de détention spécifique, ont échangé sur les possibilités de facilitation d'accès des personnes détenues à leur avocat dans chaque lieu de détention. Les membres de chaque groupe ont partagé leurs expériences respectives et ont identifié les problématiques et difficultés rencontrées par chacun l'exercice de sa profession dans le lieu de détention. Chaque groupe a ensuite identifié des solutions aux problématiques et difficultés relevées avant de partager le résultat de son travail avec les autres tables de travail.

Croatie



Organisation d'une table ronde par le barreau croate avec la participation de son président Josip Šurjak et du ministre croate de la Justice Dražen Bošnjaković

République tchèque

Informations publiées dans le bulletin d'information des avocats disponible <u>ici</u> (page 71), sur le <u>site web</u> du barreau tchèque - Advokátní deník et organisation par le barreau tchèque d'une conférence et exposition à Prague intitulée « Les avocats contre le totalitarisme » consacrée à la célébration du 30e anniversaire de la « révolution de velours ».

Hongrie



Ireland

The Law Society of Ireland published a video available here.

Italy

Conference organised by the Consiglio Nazionale Forense to celebrate the European Day of Justice and European Lawyers' Day. More information available in Italian here.

The programme is available <u>here</u>.

Poland

Organisation of a meeting with journalists by The Helsinki Foundation for Human Rights in Poland, the Polish Bar Council and the Warsaw Bar Association and presentation of a set of recommendations regarding access to a lawyer, the implementation of which will ensure effective adaptation of national regulations to European standards.

The presented regulations include, among others, ensuring the possibility of contacting a lawyer before the first hearing or immediately after being arrested, creating a system of oncall duty hours for lawyers or ensuring confidentiality of client contact with a lawyer.

http://www.adwokatura.pl/z-zycia-nra/prawo-zatrzymanego-do-obroncy-tematem-europejskiego-dnia-prawnika/

Romania

Organisation of a debate by the National Union of Romanian Bars.

The conclusions are available here.

Slovak Republic

Organisation of study visits for trainee lawyers to Slovak prisons in different regions of Slovakia.

The trainee lawyers were accompanied by experienced defence lawyers who explain practical details of access to lawyer and fundamental guarantees.



Conférence organisée par le barreau de Budapest (dans ses locaux) pour les avocats de la défense à l'occasion de la Journée européenne des avocats.

Irlande

La Law Society of Ireland a publié une vidéo disponible ici.

Italie

Conférence organisée par le Consiglio Nazionale Forense pour célébrer la Journée européenne de la justice et la Journée européenne des avocats. Plus d'informations sont disponibles en italien ici.

Le programme est disponible en français ici.

Pologne

Organisation d'une réunion avec des journalistes par la Fondation Helsinki pour les droits de l'homme en Pologne, le barreau polonais (Naczelna Rada Adwokacka) et le barreau de Varsovie avec présentation d'un ensemble de recommandations concernant l'accès à un avocat, dont la mise en œuvre permettra une adaptation efficace des réglementations nationales aux normes européennes.

Les règlementations présentées comprennent, entre autres, la garantie d'avoir la possibilité de contacter un avocat avant la première audience ou dès l'arrestation, la création d'un système d'heures de garde pour les avocats ou la garantie de la confidentialité des communications des clients avec un avocat.

http://www.adwokatura.pl/z-zycia-nra/prawo-zatrzymanego-do-obroncy-tematem-europejskiego-dnia-prawnika/

Roumanie



Organisation d'un débat par l'Union Nationale des Barreaux de Roumanie.

Les conclusions sont disponibles en français <u>ici</u>.

Slovaquie

Organisation de visites d'étude pour les avocats stagiaires dans les prisons de différentes régions de Slovaquie.

Les avocats stagiaires étaient accompagnés d'avocats de la défense expérimentés qui leur ont expliqué les détails pratiques de l'accès à un avocat et des garanties fondamentales.

Slovenia

Presentation of the European legislation on the right to legal aid in criminal matters - with a special focus on Directives 2013/48/EU and 2016/1919/EU for the regional (Ljubljana) Chapter of Attorneys and organisation of a lecture at the Ljubljana University's Law College.

Spain

- ► Launch of the <u>HELP course</u> on procedural guarantees in criminal proceedings and victims' rights on 27/9 in Marbella.
- ▶ Participation in the conference on the procedural rights of detainees in collaboration with Avocats.be and the CNB (see Belgium)
- Celebration of the Days of Penitentiary Law, including a conference on «The enforcement of decisions on deprivation of liberty and Law 23/2014 of 20 November on the mutual recognition of EU criminal decisions. Transmission of sentences handed down in Spain to another EU country».



United Kingdom

Production of a European Lawyers Day podcast on criminal legal aid by the Law Society of England and Wales with contribution from Law Society of Scotland and Law Society of Northern Ireland.

The podcast is available here.

Slovénie

Présentation de la législation européenne sur le droit à l'aide juridique en matière pénale, avec un accent particulier sur les directives 2013/48/UE et 2016/1919/UE pour la branche régionale des avocats de Ljubljana et organisation d'une conférence à la faculté de droit de l'Université de Ljubljana.



Espagne

Lancement du <u>cours HELP</u> sur les garanties procédurales au procès pénal et les droits des victimes le 27/9 à Marbella.

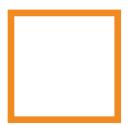
Participation à la conférence sur les droits procéduraux des détenus en collaboration avec Avocats.be et le CNB (voir Belgique)

Célébration des Journées du droit pénitentiaire, comprenant notamment une <u>conférence</u> sur « l'exécution des décisions de privation de liberté et Loi 23/2014 du 20 novembre sur la reconnaissance mutuelle des décisions pénales de l'UE. Transmission des condamnations prononcées en Espagne à un autre pays de l'UE ».

Royaume-Uni

Production d'un podcast de la Journée européenne des avocats sur l'aide juridique en matière pénale par la Law Society of England and Wales avec la contribution de la Law Society of Scotland et de la Law Society of Northern Ireland.

Le podcast est disponible <u>ici</u>.



CCBE MEETING WITH MARIE ARENA, CHAIR OF THE SUB-COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS OF THE EUROPEAN PARLIAMENT

RÉUNION DU CCBE AVEC MARIE ARENA, PRÉSIDENTE DE LA SOUS-COMMISSION « DROITS DE L'HOMME » DU PARLEMENT EUROPÉEN

On 4 November 2019, the Chair of the CCBE Human Rights committee, Stefan von Raumer met with the Chair of the Sub-Committee on Human Rights of the European Parliament, Marie Arena. This meeting was the occasion to share with her and her committee the work of the CCBE in the field of human rights and especially the defence of human rights defenders, in particular lawyers. The aim of this meeting was to discuss possible future collaboration between the Parliament and the CCBE when it comes to the defence of endangered lawyers worldwide and to involve the CCBE in human rights debates held at the European Parliament. This meeting was also an opportunity to discuss the priorities of the Sub-Committee on Human Rights of the European Parliament and ways in which the CCBE can contribute.

An interview with Marie Arena has been published in the CCBE newsletter #85.

A recorded video is also available here.

Le 4 novembre 2019, le président du comité Droits humains du CCBE, Stefan von Raumer, a rencontré la présidente de la sous-commission « droits de l'homme » du Parlement européen, Marie Arena. Cette réunion a été l'occasion de partager avec elle et sa commission les travaux du CCBE dans le domaine des droits humains et en particulier la défense des défenseurs des droits humains dont font partie les avocats. L'objectif de cette réunion était de discuter d'une collaboration éventuelle entre le Parlement et le CCBE en matière de défense des avocats menacés à travers le monde et d'impliquer le CCBE dans les débats sur les droits humains tenus au Parlement européen. Cette réunion a également été l'occasion de discuter des priorités de la souscommission « droits de l'homme » du Parlement européen et de la manière dont le CCBE pourrait y contribuer.

Une interview de Marie Arena a été publiée dans la <u>lettre</u> <u>d'information #85</u> du CCBE.

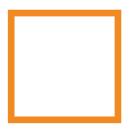
Une interview filmée est également disponible ici.



Marie Arena © Dirk Waem - Belga

CCBE BILATERAL MEETINGS WITH THE COUNCIL OF EUROPE AND WITH THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS

RÉUNIONS BILATÉRALES DU CCBE AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPE, ET LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME



On 21 November 2019, a CCBE delegation met the Secretary General of the Council of Europe, Marija Pejčinović Burić. The CCBE, had the opportunity to bring exposure to the its proposals regarding the reform of the ECHR machinery. He particularly insisted on the importance of the CMDH's role in the execution of the European Court of Human Rights' judgment and the necessity of enabling effective secondments of lawyers from private practice to support and accelerate the work of the Secretariat DG. The CCBE's proposals were warmly welcomed by the Council of Europe. The CCBE highlighted the current procedural state of play regarding the case drafting of a European Convention on the profession of lawyers.



Marija Pejčinović Burić with the CCBE delegation Marija Pejčinović Burić avec la délégation du CCBE

On 22 November 2019, the CCBE met with Commissioner for Human Rights of the Council of Europe, Dunja Mijatović. Several points were strongly underlined during the meeting: the importance for citizens that all lawyers are able to perform their professional duties without fear of reprisal, intimidation, or harassment; and the importance of access to legal assistance for migrants, and the need to further support one of the leading projects in this area, the European Lawyers in Lesvos (ELIL). The Commissioner for Human Rights stressed the independence of the judiciary as a topic of particular interest for the work of her bureau at the Council of Europe.

On 22 November 2019, the CCBE President, accompanied by the experts of the CCBE Permanent Delegation in Strasbourg Committee, and the European Court of Human Rights (ECHR) had their annual bilateral meeting. Exceptionally, the Court decided to only discuss the CCBE's proposals for the reform of the ECHR Machinery, adopted by the CCBE in June 2019. Overall this was a very frank and constructive debate with Judges of the ECHR. Although not all the proposals were received positively, the Court was really engaging with the CCBE and its position.

Le 21 novembre 2019, une délégation du CCBE a rencontré la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Marija Pejčinović Burić. Le CCBE a eu l'occasion de présenter ses propositions sur la réforme du mécanisme de la CEDH. Il a particulièrement insisté sur l'importance du rôle du Comité des Ministres (CMDH) dans l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et sur la nécessité de permettre le détachement effectif d'avocats exerçant dans le privé pour soutenir et accélérer le travail du secrétariat de la DG I. Le Conseil de l'Europe a accueilli chaleureusement les propositions du CCBE. Le CCBE a exposé l'état actuel du processus de rédaction de la Convention européenne sur la profession d'avocat.

Le 22 novembre 2019, le CCBE a rencontré la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović. Plusieurs points ont été fortement soulignés au cours de la réunion : l'importance pour les citoyens que tous les avocats puissent exercer leur profession sans crainte de représailles, d'intimidation ou de harcèlement ; l'importance de l'accès à une aide juridique pour les migrants et la nécessité de soutenir davantage l'un des principaux projets dans ce domaine, « Les avocats européens à Lesbos » (ELIL). La commissaire aux droits de l'homme a souligné que l'indépendance du système judiciaire était un sujet d'intérêt particulier pour le travail de son bureau au Conseil de l'Europe.



Dunja Mijatović with Laurent Pettiti (left) and José de Freitas (right) Dunja Mijatović avec Laurent Pettiti (à gauche) et José de Freitas (à droite)

Le 22 novembre 2019, le président du CCBE et les experts de la délégation permanente du CCBE auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ont tenu leur réunion bilatérale annuelle avec la Cour européenne des droits de l'homme. Exceptionnellement, la Cour a décidé de ne discuter que des propositions du CCBE de réforme des mécanismes de la Convention européenne des droits de l'homme adoptées par le CCBE en juin 2019. Dans l'ensemble, le débat avec les juges de la Cour européenne des droits de l'homme a été franc et constructif. Bien que toutes les propositions n'aient pas été accueillies positivement, la Cour a engagé un véritable dialogue avec le CCBE concernant sa position.

These proposals principally aim at encouraging national courts to take human rights decisions more openly, clearly and generally better; at improving the procedure of the ECtHR in order to speed up the work of the Court and at improving the work of the Committee of Minister (CMDH) which supervise the execution of the Court's judgements without engaging in a time-consuming modification of the Convention. The meeting with the Court focused only on the second aspects of the proposals which exclusively concern the procedure at the ECtHR. The adoption of these proposals was the first occasion for the CCBE, and the legal profession in general, to participate in the reform process of the ECHR. This represents an important step in bringing together the legal profession and the CCBE, and the ECHR and Committee of Ministers in the reform process of the ECHR Machinery.

Les propositions du CCBE visent principalement à encourager les juridictions nationales à prendre des décisions en matière de droits humains de manière plus ouverte, claire et franche; à améliorer la procédure à la Cour européenne des droits de l'homme afin d'accélérer le travail de la Cour sans procéder à une modification de la Convention qui prendrait beaucoup de temps ; et à améliorer le travail du Comité des Ministres (CMDH) qui supervise l'exécution des arrêts de la Cour. La réunion avec la Cour n'a porté que sur le deuxième aspect des propositions qui concerne exclusivement la procédure à la Cour. L'adoption de ces propositions a été la première occasion pour le CCBE et la profession d'avocat de participer au processus de réforme de la CEDH, une étape importante pour positionner la profession d'avocat et le CCBE vis-à-vis de la Cour et du Comité des Ministres dans le processus de réforme du mécanisme de la Convention européenne des droits de l'homme.



Delegations of the Court and the CCBE | Délégations de la Cour et du CCBE

CCBE CONFERENCE ON THE MODERNISATION OF EUROPEAN **COMPANY LAW IN BRUSSELS**

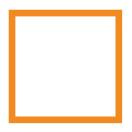
CONFÉRENCE DU CCBE SUR LE DROIT EUROPÉEN DES SOCIÉTÉS



The CCBE held a conference on the "Modernisation of European" Company Law" on 27 November in Brussels to discuss recent legislative achievements and the future of European company law. The keynote address from Koen Geens, Deputy Prime Minister and Minister of Justice of Belgium, was followed by excellent presentations from high level experts providing an overview of recent legislative achievements and assessing the future of European Company Law. Topics covered include cross-border mergers, divisions and conversions; the digitisation of company law; corporate governance and sustainable development; and future EU policies in this area with the intervention of Ms Maija Laurila Head of Unit for Company law at the European Commission - DG Justice. The conference was organised with the support of the French and Dutch-speaking orders of the Brussels Bar, Larcier and the law firm Simont Braun.

Le CCBE a tenu une conférence sur la modernisation du droit européen des sociétés le 27 novembre à Bruxelles pour discuter des récentes avancées législatives et de l'avenir du droit européen des sociétés. Le discours de Koen Geens, vicepremier ministre et ministre belge de la Justice, a été suivi d'excellentes présentations d'experts de haut niveau. Parmi les sujets abordés ont figuré les fusions, scissions et transformations transfrontalières, la numérisation du droit des sociétés, la gouvernance d'entreprise et le développement durable, ainsi que les futures politiques de l'UE dans ce domaine avec l'intervention de Maija Laurila, chef de l'unité droit des sociétés de la direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne. La conférence a été organisée avec le soutien des ordres francophone et néerlandophone du barreau de Bruxelles, de Larcier et du cabinet Simont Braun.





CCBE HUMAN RIGHTS AWARD 2019 PRIX DES DROITS HUMAINS 2019

The CCBE granted its 2019 Human Rights Award to four Iranian lawyers currently in prison: Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi and Amirsalar Davoudi.

Nasrin Sotoudeh: 38 years in prison and 148 lashes



Nasrin Sotoudeh is an eminent Iranian lawyer, who has dedicated her career to defending women and children who are victims of domestic violence, but also to defending several Iranian activists and journalists. She has also defended young people sentenced to death for committing acts while they were minors, women who had been

victims of acid attacks, as well as religious minorities. Since 2016, she has been defending women who were pursued by the courts and the police for refusing to wear the hijab. The authorities arrested her again in June 2018 for defending protesters against the mandatory use of the veil.

Abdolfattah Soltani: 10 years in prison

Abdolfattah Soltani is a lawyer and one of the co-founders of the Centre for Human Rights Defenders. He has been in detention since 2011. He has spent most of his career as a lawyer defending political prisoners. His health status is very worrying as he suffers from severe heart disorders. Since 2016, no leave has been granted to him.

Mohammad Najafi: 17 years in prison and 74 lashes



Mohammad Najafi is a lawyer who has been particularly active in the defence of Iranian political prisoners. The repression he has been suffering has recently increased. He has been repeatedly convicted for «disturbing the State», «publishing lies», «collaborating with enemy states through conveying information in interviews», «propaganda against

the regime» and «insulting the Supreme Leader», «publishing lies on the Internet (...) with the intention of disturbing public opinion».

Le CCBE a décerné son Prix des droits humains 2019 à quatre avocats iraniens actuellement emprisonnés : Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amirsalar Davoudi.

Nasrin Sotoudeh: 38 ans de prison et 148 coups de fouet

Éminente avocate iranienne, elle a consacré sa carrière notamment à la défense de femmes et enfants victimes de violences familiales mais aussi à la défense de plusieurs activistes et journalistes iraniens. Elle a également défendu de jeunes condamnés à mort pour des faits commis alors qu'ils étaient mineurs, des femmes victimes d'attaque à l'acide, des minorités religieuses. Depuis 2016, elle défend des femmes poursuivies par la justice et la police parce qu'elles refusent de porter le hijab. C'est pour avoir défendu des manifestantes contre le port obligatoire du voile que les autorités l'ont une nouvelle fois arrêtée en juin 2018.

Abdolfattah Soltani: 10 ans de prison

Avocat et cofondateur du Centre des défenseurs des droits de l'homme, il est en détention depuis 2011. Il a passé la plus grande partie de sa carrière d'avocat à défendre des prisonniers politiques. Son état de santé est très préoccupant, il souffre de troubles cardiaques sévères. Depuis 2016, aucun congé ne lui a été autorisé.



Mohammad Najafi: 17 ans de prison et 74 coups de fouet

Avocat particulièrement actif dans la défense de prisonniers politiques iraniens, la répression qu'il subit n'a fait que s'amplifier dernièrement. Il a été condamné à de multiples reprises pour « trouble de l'État [disturbing the State] », « publication de mensonges », « collaboration avec des États ennemis via des transferts d'informations dans des interviews », « propagande contre l'État » et « insulte au Guide suprême », « publications de mensonges sur internet (...) dans l'intention de troubler l'opinion publique ».

Amir Salar Davoudi: 30 years in prison, 111 lashes and a fine of approximately \$4,000

Amir Salar Davoudi is an Iranian lawyer who has defended many political prisoners and members of religious or ethnic minorities. He is very active on social networks. He was arrested on 20 November 2018. He was convicted on multiple charges: «insulting the authorities», «insulting the Supreme Leader», «propaganda against the regime", "forming a group to undermine national security".

Press conference

The CCBE held a press conference on 28 November where President José de Freitas announced the names of the winners. A panel of experts presented in more detail the Iranian lawyers and reported on the deteriorating situation of human rights in Iran, in particular attacks against lawyers.

The panel was composed of the following speakers:

- Stefan von Raumer, Chair of the CCBE Human Rights Committee
- Claudio Francavilla, EU Advocacy Officer, Human Rights Watch (HRW)
- Shirin Ebadi, Iranian lawyer, Nobel Peace Prize 2003

The press conference can be viewed here.

Human Rights Award ceremony

The Human Rights Award ceremony took place during the CCBE Plenary Session on 29 November in Brussels. Prominent Iranian lawyer Shirin Ebadi, Nobel Peace Prize 2003, symbolically received the Award on behalf of Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi and Amirsalar Davoudi.

Amir Salar Davoudi: 30 ans de prison, 111 coups de fouet et amende d'environ 4000 \$

Connu pour avoir défendu de nombreux prisonniers politiques et membres de minorités religieuses ou ethniques, il est très actif sur les réseaux sociaux. Il a été arrêté le 20 novembre 2018. Ses condamnations sont basées sur de multiples chefs d'accusation : « insulte envers



les autorités », « outrage au Guide suprême », « propagande contre le régime », « création d'un groupe en vue de porter atteinte à la sécurité nationale ».

Conférence de presse

José de Freitas, Président du CCBE, a annoncé le nom des lauréats lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 28 novembre. Un groupe d'experts a présenté plus en détails les avocats iraniens et a rendu compte de la détérioration de la situation des droits humains en Iran, en particulier des attaques contre des avocats.

- Stefan von Raumer, président du comité Droits humains du CCBE
- Claudio Francavilla, chargé du plaidoyer auprès de l'Union européenne au sein de Human Rights Watch (HRW)
- Shirin Ebadi, avocate iranienne, Prix Nobel de la Paix 2003

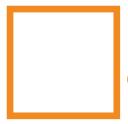
La conférence de presse peut être visionnée ici.

Cérémonie du Prix des droits humains

La cérémonie de remise du Prix des droits humains a eu lieu lors de la session plénière du CCBE le 29 novembre à Bruxelles. L'éminente avocate iranienne Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix 2003, a reçu symboliquement le prix au nom de Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amirsalar Davoudi.



José de Feitas, Stefan von Raumer, Laurent Pettiti, Claudio Francavilla, Shirin Ebadi



CCBE PLENARY SESSION IN BRUSSELS SESSION PLÉNIÈRE DU CCBE À BRUXELLES

The CCBE's Plenary Session took place on 29 November in Brussels and opened with a key-note <u>speech</u> from EU Commission Vice-President for Values and Transparency Věra Jourová. She discussed her new role, consisting of strengthening EU democracy through several initiatives, and most notably by protecting media pluralism, fighting against disinformation and improving the 'lead candidate' (Spitzenkandidaten) system. Her speech particularly underlined the role of lawyers in ensuring access to justice and protecting the Rule of law, as she is also responsible for upholding the rule of law alongside Didier Reynders. She stressed, among other things, that

"The national bars play a fundamental role in assisting the judicial system. In the rule of law checklist, the Venice Commission has therefore emphasised the independence and impartiality of the Bar."

She also mentioned that «Lawyers, and associations of lawyers like [the CCBE], can play an important role here, as you can help communicate to the public the importance of democracy and the rule of law – the building blocks of the European Union – in our everyday lives. And I encourage the CCBE to take this communication challenge to heart."

La session plénière du CCBE s'est tenue le 29 novembre à Bruxelles et s'est ouverte sur un discours de la vice-présidente de la Commission européenne chargée des valeurs et de la transparence, Věra Jourová. Elle a évoqué son nouveau rôle qui consiste à renforcer la démocratie de l'UE par l'intermédiaire de plusieurs initiatives, notamment en protégeant le pluralisme des médias, en luttant contre la désinformation et en améliorant le système de Spitzenkandidat (tête de liste). Également chargée de faire respecter l'état de droit, son discours a souligné en particulier le rôle des avocats dans l'accès à la justice et dans le maintien et la protection de l'état de droit. Elle a souligné, entre autres, que

« les barreaux nationaux jouent un rôle fondamental dans l'assistance au système judiciaire. Dans la liste de contrôle sur l'état de droit, la Commission de Venise a ainsi souligné l'indépendance et l'impartialité du barreau ».

Elle a également mentionné: « les avocats et les associations d'avocats comme la vôtre [le CCBE] peuvent jouer un rôle important à cet égard car vous pouvez aider à communiquer au public l'importance de la démocratie et de l'état de droit - les fondements de l'Union européenne - dans notre vie quotidienne. Et j'encourage le CCBE à prendre ce défi de communication à cœur. »



Věra Jourová at the CCBE's Plenary Session in Brussels

Věra Jourová à la session plénière du CCBE à Bruxelles

EU Special representative for Human Rights, Eamon Gilmore, also gave a keynote address in which he acknowledged "the incredible work of the CCBE in defending human rights, the Rule of Law and democracy for nearly 60 years" and "the work of the CCBE in bringing to international attention the cases of threatened lawyers worldwide". He stated that "the bravery, integrity and professionalism of lawyers around the world have made an enormous difference to countless individuals as they seek justice and redress for their rights. [Lawyers] are the gatekeepers of justice, providing certainty and clarity to those they represent, sometimes in the face of enormous pressure." He then underlined that

"the independence of the legal profession is an essential guarantee for the Rule of Law and the protection of human rights".

In that context, he expressed that he is particularly looking forward to working even more closely with the CCBE, and looking at ways of working together to promote the EU policies in the field of human rights throughout the world.

Le représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme, Eamon Gilmore, a également prononcé un discours, dans lequel il a reconnu le « travail incroyable du CCBE pour la défense des droits humains, de l'état de droit et de la démocratie depuis près de soixante ans » et « le travail du CCBE pour attirer l'attention internationale sur les avocats menacés dans le monde entier ». Il a déclaré que « la bravoure, l'intégrité et le professionnalisme des avocats du monde entier ont fait une différence énorme pour d'innombrables personnes dans leur quête de justice et de réparation de leurs droits. Les avocats sont les gardiens de la justice, apportant certitude et clarté à ceux qu'ils représentent, parfois face à d'énormes pressions ». Il a ensuite insisté sur le fait que

« l'indépendance de la profession d'avocat est une garantie essentielle pour l'état de droit et la protection des droits humains. »

Dans ce contexte, il s'est réjoui de la perspective de travailler encore plus étroitement avec le CCBE afin d'examiner les moyens de coopérer pour promouvoir les politiques de l'UE dans le domaine des droits humains à travers le monde.



Eamon Gilmore, EU Special Representative for Human Rights

Eamon Gilmore, représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme



The core of the CCBE activities is carried out in our specialised committees and working groups, made up of experts and representatives from national delegations.

Among other things, these committees and working groups follow the work of the European institutions at a very early stage, analysing its content and its potential impact on the rule of law, human rights and the fundamental values of the legal profession such as independence and legal professional privilege/professional secrecy. They prepare draft CCBE positions which will then be submitted for approval by delegations attending a standing committee or plenary session. In close cooperation with the Presidency and the Secretariat, the committees and working groups prepare and organise meetings with key actors at European level. They are also involved in the organisation of events related to the topics they cover, such as conferences, workshops etc.

Below is a summary of the key actions taken by the CCBE through its committees and working groups in 2019.



Access to Justice

Chair: Panagiotis PERAKIS (Greece)

The Access to Justice Committee drafted a "Training programme for lawyers to assist clients in mediation". This training programme was developed in collaboration with the Commission for the Efficiency of Justice of the Council of Europe (CEPEJ) and offers a ready to use basic training programme on mediation which Bars and Law Societies may further develop and use in their training schemes for lawyers.

For the 2020 edition of the EU Justice Scoreboard, the Committee collaborated with the European Commission by gathering data on the level of court fees, as well as on financial eligibility criteria for legal aid in civil and commercial law across EU Member States. At the request of the European Network of the Councils for the Judiciary (ENCJ), the Committee undertook a survey among lawyers about the independence of judges.

The Committee also analysed the latest development concerning the innovation of access to justice, including the impact of the use of IT tools on access to justice. It continued monitoring the legislative developments concerning the proposal for a Directive on representative actions for the protection of the collective interests of consumers, as well as the proposals for amending

Accès à la justice

Président : Panagiotis PERAKIS (Grèce)

Le comité Accès à la justice a élaboré un « Programme de formation pour les avocats pour l'accompagnement des clients dans la médiation ». Il a été développé en collaboration avec la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe et offre un programme de formation de base sur la médiation que les barreaux peuvent développer et utiliser pour former les avocats.

Dans le cadre de l'édition 2020 du tableau de bord de la justice dans l'UE, le comité a coopéré avec la Commission européenne pour le recueil de données sur le montant des frais de justice, ainsi que sur les critères financiers d'éligibilité dans les procédures civiles et commerciales selon les États membres de l'UE. À la demande du Réseau européen des conseils de la justice (RECJ), le comité a mené une enquête auprès des avocats sur la question de l'indépendance des juges.

Le comité a par ailleurs analysé les dernières évolutions en matière d'innovation dans l'accès à la justice, notamment les effets de l'utilisation des outils informatiques sur l'accès à la justice. Il a poursuivi le contrôle des évolutions législatives concernant la proposition de directive relative aux actions représentatives dans le domaine



Les comités et groupes de travail spécialisés, composés d'experts et de représentants des délégations nationales, effectuent l'essentiel des activités du CCBE.

Ils suivent entre autres les travaux des institutions européennes à un stade très précoce, analysent leur contenu et leur effet potentiel sur l'état de droit, les droits humains et les valeurs fondamentales de la profession d'avocat telles que l'indépendance et le secret professionnel. Ils préparent les projets de position du CCBE qui seront ensuite soumis à l'approbation des délégations réunies en comité permanent ou en session plénière. Les comités et groupes de travail préparent et organisent les rencontres avec les acteurs clés au niveau européen en étroite coopération avec la présidence et le secrétariat. Ils sont également impliqués dans l'organisation d'évènements liés aux sujets qu'ils couvrent tels que des conférences, des ateliers etc.

Voici un résumé des principales actions entreprises par le CCBE par le biais de ses comités et groupes de travail en 2019.

the regulations on service of documents and the taking of evidence in civil and commercial matters. Upon invitation of the European Union Intellectual Property Office (EUIPO), the Committee also participated in the Stakeholder Advisory Group which will advise and support EUIPO's activities in the field of ADR.

de la protection des intérêts collectifs des consommateurs, ainsi que les propositions visant à modifier les règlements relatifs à la signification et à la notification des actes et à l'obtention des preuves en matière civile et commerciale. Sur invitation de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), le comité a participé au groupe consultatif des parties prenantes qui conseillera et soutiendra les activités de l'EUIPO dans le domaine des modes alternatifs de résolution des conflits (MARC).

Anti-Money Laundering

Chair: Rupert MANHART (Austria)

The Anti-Money Laundering (AML) Committee followed developments regarding the implementation of the fifth AML Directive. The Directive entered into force on July 9th, 2018 and Member States are obliged to implement the Directive into national law by 20 January 2020.

Since February 2018, the Committee has actively contributed to the discussions on the FATF Revision of the Risk-Based Approach Guidance for lawyers which was finalised in June 2019. The Committee also participated in the Commission consultations regarding the update of the Commission's Supranational Risk Assessment (SNRA). The first SNRA was completed in June 2017 and the second report was completed in July 2019.

Lutte contre le blanchiment de capitaux

Président : Rupert MANHART (Autriche)

Le comité Lutte contre le blanchiment de capitaux a suivi l'évolution de la mise en œuvre de la cinquième directive anti-blanchiment. Elle est entrée en vigueur le 9 juillet 2018 et les États membres sont tenus de la transposer dans le droit national au plus tard le 20 janvier 2020.

Depuis février 2018, le comité a activement contribué aux discussions sur la révision par le GAFI des lignes directrices sur l'approche fondée sur les risques pour les avocats, qui ont été finalisées en juin 2019. Il a également participé aux consultations de la Commission concernant



In June the Committee organised, together with the Tax Committee, a seminar on "The impact of tax and anti-money laundering legislation on legal professional privilege and professional secrecy".

In May, the European Commission launched a tender specifically for the development and organisation of "Training for Lawyers on Anti-money Laundering and Counter Terrorist Financing Rules at EU Level". The CCBE submitted a joint application with the European Lawyers Foundation (ELF) in which the CCBE the ELF would be partners. In October the CCBE was pleased to learn that the joint CCBE-ELF tender application was successful.

la mise à jour de l'évaluation supranationale des risques. La première évaluation a été achevée en juin 2017 et le second rapport a été finalisé en iuillet 2019.

En juin, le comité a organisé, avec le comité Fiscalité, un atelier sur « Les effets de la législation anti-blanchiment et de la législation fiscale sur le secret professionnel des avocats ».

La Commission européenne a lancé en mai un appel d'offres spécifiquement conçu pour le développement et l'organisation d'une « formation des avocats en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au niveau de l'UE ». Le CCBE a soumis une offre conjointe avec la Fondation des avocats européens dans laquelle ils seraient partenaires. En octobre, le CCBE a été heureux d'apprendre que l'appel d'offres a été attribué au consortium composé du CCBE et de la Fondation des avocats européens.



Brexit

Chair: Ranko PELICARIĆ (CCBE First Vice-President)

Throughout the year, the Brexit Task Force discussed, coordinated, and assessed the consequences of the UK's withdrawal from the European Union on the free movement of lawyers, citizens' rights, and cross-border relations.

Brexit

Président : Ranko PELICARIĆ (premier viceprésident du CCBE)

Tout au long de l'année, le groupe de travail Brexit a discuté, coordonné et évalué les conséquences du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne sur la libre circulation des avocats, les droits des citoyens et les relations transfrontalières.

Community Courts in
Luxembourg (Permanent
Delegation to the Court of
Justice and the General Court
of the European Union and
the EFTA Court)

Chair: Cesare RIZZA (Italy)

In February 2019 the PD Lux updated its practical guidance to using e-Curia (the Guide is available here). e-Curia is an application of the Court of Justice of the European Union. It is intended for lawyers and agents of the Member States and of the institutions, bodies, offices and agencies of the European Union, and enables the exchange of procedural documents with the Registries of the Court of Justice and the General Court by electronic means. As from 1 December 2018, the

Juridictions communautaires à Luxembourg (Délégation permanente auprès de la Cour de justice et du Tribunal de l'UE et de la Cour AELE

Président : Cesare RIZZA (Italie)

En février 2019, la DP Lux a mis à jour ses conseils pratiques d'utilisation d'e-Curia (le guide est disponible <u>ici</u>). e-Curia est une application de la Cour de justice de l'Union européenne. Elle est destinée aux avocats et agents des États membres et des institutions, organes et agences de l'Union européenne, et permet l'échange d'actes de procédure avec les greffes de la Cour de justice et du Tribunal par voie électronique. À partir du 1er décembre 2018, l'application e-Curia (qui était jusqu'à présent facultative) est devenue le seul moyen d'échange d'actes de procédure entre



e-Curia application (which was optional) became the only means of exchange of legal documents between parties' representatives and the General Court. The practical guidance is addressed to lawyers and it focuses on helping lawyers understand the various procedures involved.

The Committee also followed a proposal to change the Statute of the Court of Justice regarding: (a) the transfer to the General Court of the jurisdiction to adjudicate, at first instance, on infringement proceedings, (b) the conferral to the Court of Justice of responsibility to deal with actions for annulment resulting from the failure to comply with a judgment delivered by the Court, and (c) the introduction, for certain appeals, of a procedure whereby the Court of Justice will first determine whether certain appeals are allowed to proceed. The PD Lux also followed the changes to the Rules of Procedures which are required in order to implement the changes to the Statute.

The Committee prepared a Response to a Commission Consultation on the EU implementation of the Aarhus Convention in the area of access of justice in environmental matters. In its response, the CCBE set out why the EU Aarhus Regulation needs to be amended, and which considerations are crucial when considering compliance with the Aarhus Convention. The CCBE response also emphasises the importance for the EU to respect its international obligations, and notes that the role of locus standi rules should never "shield" authorities from appeals.

les représentants des parties et le Tribunal. Les conseils pratiques s'adressent aux avocats et vise à les aider à comprendre les différentes procédures concernées.

Le comité a également suivi une proposition visant à modifier le statut de la Cour de justice en ce qui concerne : a) le transfert au Tribunal de la compétence pour statuer, en première instance, sur une procédure d'infraction, b) l'attribution à la Cour de justice de la compétence de connaître des recours en annulation liés au non-respect d'un arrêt rendu par la Cour et c) l'instauration, pour certaines catégories de recours, d'une procédure par laquelle la Cour déterminera d'abord si certains recours sont recevables. La DP Lux a suivi les modifications du règlement de procédure qui sont nécessaires pour mettre en œuvre les changements apportés au statut.

Le comité a préparé une réponse à la consultation de la Commission sur la mise en œuvre par l'UE de la Convention d'Aarhus dans le domaine de l'accès à la justice en matière d'environnement. Dans sa réponse, le CCBE explique pourquoi le règlement de l'UE concernant la Convention d'Aarhus doit être modifié et quelles considérations sont cruciales lorsqu'il s'agit de s'y conformer. La réponse du CCBE insiste également sur l'importance pour l'UE de respecter ses obligations internationales et fait remarquer que le rôle des règles de locus standi ne devrait jamais être de « protéger » les autorités des appels.



Company Law

Chair: Antigoni ALEXANDROPOULOU (Greece)

The Company Law committee has followed the legislative developments leading to the adoption of the two directives as part of the "Company Law Package" (use of digital tools and cross border, divisions and transfers) proposed by the European Commission. The European Commission has published a call for the formation of an informal company experts' group. It appears that in the coming five years, this expert group will focus on topics such as sustainable companies especially with respect to company groups; notions of company and group interest, duty of care and due diligence; corporate governance and artificial intelligence, in particular related to liability of companies and directors; the implementation of company law directives, including questions related to the disqualification of directors. The committee will continue to monitor possible legislative proposals in the field of company law at European level.

Droit des sociétés

Présidente : Antigoni ALEXANDROPOULOU (Grèce)

Le comité Droit des sociétés a suivi les évolutions législatives menant à l'adoption des deux directives dans le cadre du « paquet sur le droit des sociétés » (utilisation des outils numériques transformations, fusions et scissions transfrontalières) proposé par la Commission européenne. Celle-ci a publié un appel à propositions pour la création d'un groupe informel d'experts en sociétés. Il semble que le groupe d'experts se penchera, au cours des cinq prochaines années, sur des sujets tels que les entreprises durables, notamment en ce qui concerne les groupes de sociétés ; les notions d'intérêt de l'entreprise et du groupe, le devoir de vigilance et de diligence ; la gouvernance d'entreprise et l'intelligence artificielle, en particulier en ce qui concerne la responsabilité des entreprises et des administrateurs ; la mise en œuvre des directives sur le droit des sociétés, y compris les questions

The Committee was involved in the organisation of the CCBE conference on "The Modernisation of European Company Law" on 27 November 2019 in Brussels. The Committee will explore the possibility of conducting other similar events in the future. The Committee is also monitoring the potential effects of Brexit in the area of company law.

liées à la révocation des administrateurs. Le comité continuera à suivre les éventuelles propositions législatives dans le domaine du droit des sociétés à l'échelle européenne.

Le comité a également participé à l'organisation de la conférence du CCBE « La modernisation du droit européen des sociétés » le 27 novembre 2019 à Bruxelles. Le comité étudiera la possibilité d'organiser d'autres événements similaires à l'avenir. Il surveille également les effets potentiels du Brexit dans le domaine du droit des sociétés.

Corporate Social Responsibility (CSR)

Chair: Alix FRANK-THOMASSER (Austria)

The Committee had many discussions on gender equality in the legal profession and relevant developments within national Bars and Law Societies, as well as, in particular, within the CCBE. The Committee prepared recommendations which were sent to the CCBE Statutes Committee. The idea is to shape the CCBE as a role model in gender equality. The Committee is also looking at the issue of Diversity and Inclusion, and in this regard, the Committee is preparing a Toolkit For Bars and Law Societies. It is foreseen that this paper can be approved by the CCBE delegations in 2020.

Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Présidente : Alix FRANK-THOMASSER (Autriche)

Le comité a tenu de nombreuses discussions sur l'égalité des genres dans la profession d'avocat et les évolutions en la matière au sein des barreaux nationaux et, plus particulièrement, au sein du CCBE. Le comité prépare des recommandations qui ont été transmises au comité Révision des statuts du CCBE. Le but est de faire du CCBE un modèle en matière d'égalité des genres. Le comité se penche également sur la question de la diversité et de l'inclusion et, à cet égard, prépare une boîte à outils pour les barreaux. Ce document devrait être approuvé par les délégations du CCBE en 2020.





Criminal Law

Chair: Ondrej LACIAK (Slovak Republic)

The Committee is following the implementation of the 6 procedural safeguards which have been achieved to date, including the implementation of the Legal Aid Directive which had to be implemented by Member States before 25 May 2019. The Committee aims to ensure that the Commission is aware of the views of the defence with respect to the practical implementation of the Directives in order to ensure that Member States are in compliance with their obligations. To date three of the Directives have been assessed by the Commission. Furthermore, the Committee is preparing future procedural safeguards for the period 2019-2024 in a number of areas.

The Committee is also following matters regarding the European Public Prosecutor. The Committee has been engaged in the discussions regarding the various aspects which impact on Defence Rights and has had discussions with the lead advisers in the Commission.

Droit pénal

Président : Ondrej LACIAK (Slovaquie)

Le comité suit la mise en œuvre des six garanties procédurales qui ont été réalisées à ce jour, dont la mise en œuvre de la directive sur l'aide juridictionnelle qui doit être transposée par les États membres avant le 25 mai 2019. Le comité vise à s'assurer que la Commission connaît les points de vue de la défense en ce qui concerne la mise en œuvre pratique des directives afin de garantir que les États membres respectent leurs obligations. À ce jour, trois des directives ont été évaluées par la Commission. En outre, le comité prépare les futures garanties procédurales pour 2019-2024 dans un certain nombre de domaines.

Le comité suit également les questions relatives au parquet européen. Il a participé aux discussions portant sur les différents aspects qui affectent les droits de la défense et a discuté avec les conseillers principaux de la Commission. As with previous years, the Committee had a constructive meeting with representatives from the Fundamental Rights Agency (FRA) in Vienna.

The Committee also followed the various European Arrest Warrant judgements from the Court of Justice of the European Union.

Comme les années précédentes, le comité a tenu une réunion constructive avec les représentants de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne à Vienne.

Le comité a également suivi les différents jugements de la Cour de justice de l'Union européenne concernant le mandat d'arrêt européen.

Deontology

Chair: Bertrand DEBOSQUE (France)
Vice-Chair: Nick FLUCK (United Kingdom)

The Deontology Committee has been discussing the ethical aspects concerning the use of AI in legal practice and in particular, its implications for the professional competence of lawyers. In this respect, a new sentence was recently added to the commentary on Principle g) of the CCBE Charter of Core Principles of the European Legal Profession. During the year, the Committee also continued the work on third-party funding and discussed other topics, such as the limitation of storage of data according to GDPR in light of the lawyers' duty to avoid conflict of interests, and provided analyses on draft laws on the profession upon the requests of certain delegations.

Déontologie

Président : Bertrand DEBOSQUE (France) Vice-président : Nick FLUCK (Royaume-Uni)

Le comité Déontologie discute des aspects éthiques concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la pratique juridique, et, en particulier, ses conséquences sur la compétence professionnelle des avocats. À cet égard, une phrase a récemment été ajoutée au commentaire du principe g) de la Charte du CCBE des principes essentiels de l'avocat européen. Au cours de l'année, le comité a également poursuivi ses travaux portant sur le financement par des tiers et a examiné d'autres sujets, tels que la limitation du stockage des données selon le RGPD à la lumière du devoir des avocats d'éviter les conflits d'intérêts, et a fourni des analyses sur les projets de loi sur la profession à la demande de certaines délégations.





European Convention on the Profession of Lawyer

Chair: Laurent PETTITI (France)
Vice-Chair: François MOYSE (Luxembourg)

The CCBE Working Group is specifically devoted to the promotion of a European Convention after the adoption of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe recommendation calling the Committee of Ministers to draft and adopt a Convention on the Profession of Lawyer in January 2018 (see highlight). The Working Group works in close cooperation with the key actors at Council of Europe level, develops strategy to raise awareness on the need for a Convention and coordinates the initiatives to be taken by Bars and Law Societies at national level. The Convention Working Group also prepared a draft preamble in order to set the Convention in context and to emphasise the place of the Convention as a development of a variety of soft law sources and a binding instrument to further the protection of the Rule of Law.

Convention européenne sur la profession d'avocat

Président : Laurent PETTITI (France)
Vice-président : François MOYSE (Luxembourg)

Le groupe de travail du CCBE se consacre à la promotion de la Convention européenne après l'adoption de la recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe invitant le Comité des Ministres à élaborer et adopter une Convention sur la profession d'avocat en janvier 2018 (voir les Points essentiels). Il œuvre étroitement avec les principaux acteurs au sein du Conseil de l'Europe, élabore une stratégie de sensibilisation à la nécessité d'une Convention et coordonne les initiatives que les barreaux doivent prendre au niveau national. Le groupe de travail Convention européenne a également préparé un projet de préambule afin de placer la Convention dans son contexte et d'affirmer la place de la Convention comme développement d'un ensemble de sources de droit non contraignant et un instrument contraignant pour renforcer la protection de l'état de droit.

European Court of Human Rights (Permanent Delegation to the European Court of Human Rights)

Chair: Piers GARDNER (UK)

The Permanent Delegation to the European Court of Human Rights (PD Stras) organised a roundtable on the Future of the European Court of Human Rights (ECtHR) on 14 March 2019 with a view to prepare a CCBE position intended to contribute to the debate in the Committee of Ministers of the Council of Europe about the reform of the European Court of Human Rights (Interlaken process). Following this roundtable, the CCBE adopted on 28 June 2019 its Proposals for reform of the ECHR machinery. The PD Stras then participated in a bilateral meeting with the ECtHR on 22 November 2019. Among the topics discussed were the Interlaken process and the Court's reaction to the CCBE's proposals for reform of the ECHR machinery; the possible measures the Court could take for reducing the severe backlog of Category IV, potentially serious, non-repetitive cases, as well as the lessons learned from the compulsory non-contentious phase of new proceedings and the way applicant's lawyers could help. The Chair of PD Stras also participated in two other meetings organised in the framework of the bilateral meeting with the ECtHR. A first meeting with the Secretary General of the Council of Europe, Marija Pejčinović Burić, organised the day before the bilateral meeting with the ECtHR, and a second meeting with the Council of Europe's Director General of Human Rights and Rule of Law, Christos Giakoumopoulos. During these meetings the Chair could succintly expose CCBE Proposals for reform of the ECHR machinery.

Cour européenne des droits de l'homme (Délégation permanente auprès de la Cour européenne des droits de l'homme)

Président : Piers GARDNER (Royaume-Uni)

La Délégation permanente auprès de la Cour européenne des droits de l'homme (DP Stras) a organisé le 14 mars 2019 une table ronde sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) en vue de préparer la position du CCBE destinée à contribuer au débat au sein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme (processus d'Interlaken). À la suite de cette table ronde, le CCBE a adopté le 28 juin 2019 ses propositions de réforme du mécanisme de la CEDH. La DP Stras a ensuite participé le 22 novembre 2019 à la réunion bilatérale avec la CEDH. Parmi les sujets abordés figuraient le processus d'Interlaken et la réaction de la Cour aux propositions du CCBE pour la réforme du mécanisme de la CEDH ; les mesures possibles que la Cour pourrait prendre pour réduire l'important arriéré des affaires potentiellement graves et non répétitives de catégorie IV, ainsi que les leçons tirées de la phase de nouvelles procédures non contentieuse obligatoire et la manière dont les avocats des requérants pourraient aider. Le président de la DP Stras a également participé à deux autres réunions organisées dans le cadre de la réunion bilatérale avec la Cour européenne des droits de l'homme. Une première réunion avec Marija Pejčinović Burić, la secrétaire générale du Conseil de l'Europe, organisée la veille de la réunion bilatérale avec la Cour européenne des droits de l'homme, et une deuxième avec Christos Giakoumopoulos, le directeur général des droits de l'homme et de l'état de droit du Conseil de l'Europe. Au cours de ces réunions, le président a pu brièvement exposer les propositions du CCBE quant à la réforme du mécanisme de la CEDH.





EU Lawyers

Chair: Hugh MERCER QC (United Kingdom)
Vice Chairs: Aldo BULGARELLI (Italy), Michael
Jürgen WERNER (Germany)

The EU Lawyers Committee deals with various aspects related to the cross-border practice of the legal profession within the EU/EEA and monitors legislative developments in the field of cross border services and establishment. The Committee closely follows the European Commission's

Avocats.eu

Président : Hugh MERCER QC (Royaume-Uni) Vice-présidents : Aldo BULGARELLI (Italie), Michael Jürgen WERNER (Allemagne)

Le comité Avocats.eu traite de divers aspects liés à l'exercice transfrontalier de la profession d'avocat au sein de l'UE/EEE et suit les évolutions législatives dans le domaine des services et de l'établissement transfrontaliers. Le comité suit de près les initiatives de la Commission européenne initiatives in the field of regulated professions, particularly the 2017 "services package" with the adoption of the proportionality test directive, for which implementation by Member States is due by July 2020. In this regard, the Committee with the Quality subgroup, has been involved in organising the joint conference on "Self-regulation and quality in the legal profession" with FBE which took place on 25 October in Lisbon.

The Committee continues its work on promoting the free movement of lawyers through sharing of information and best practices in the application of the Lawyers' directives within the EU/EEA, and on facilitating and maintaining good cooperation and assistance between Bars and Law Societies across Europe. All members are invited to share their practical queries and experience on free movement of lawyers in the meetings of the Committee.

dans le domaine des professions réglementées, notamment le « paquet sur les services » de 2017 avec l'adoption de la directive relative au contrôle de proportionnalité, dont la mise en œuvre par les États membres est prévue d'ici juillet 2020. À cet égard, le comité a également participé avec le sous-groupe Qualité à l'organisation de la conférence conjointe du CCBE et de la FBE sur « L'autorégulation et la qualité dans la profession d'avocat » qui s'est tenue le 25 octobre à Lisbonne.

Le comité poursuit son travail de promotion de la libre circulation des avocats par le partage d'informations et de bonnes pratiques sur l'application des directives avocats au sein de l'UE/EEE et sur la facilitation et le maintien d'une bonne coopération et assistance entre les barreaux à travers l'Europe. Les membres sont invités à poser des questions pratiques et à partager leur expérience en matière de libre circulation des avocats lors des réunions du comité.

European Private Law

Chair: Pedro PORTELLANO (Spain)

The European Private Law Committee continued the discussions on the liability issues of Al. Moreover, the Committee has followed other developments and initiatives in the field of contract law and private international law and discussed the outcome of the Judgments Convention – recently adopted by the Hague Conference on Private International Law – and the ongoing civil society project on the European Business Code.

Droit privé européen

Président : Pedro PORTELLANO (Espagne)

Le comité Droit privé européen a poursuivi ses discussions sur les questions de responsabilité en matière d'intelligence artificielle. Il a en outre suivi d'autres évolutions et initiatives dans le domaine du droit des contrats et du droit international privé et a examiné les résultats de la Convention sur les jugements récemment adoptée par la Conférence de La Haye de droit international privé, ainsi que le projet en cours de la société civile sur le Code européen des affaires.





European Training Platform (ETP)

Chair: Attracta O'REGAN (Ireland)

The work on incorporating the ETP into the e-Justice portal has been launched by the European Commission and is still ongoing. The ETP Working Group has provided its input in relation to the desired functional specifications, the draft templates and forms and proposed criteria for consideration in relation to registration of all users of the ETP. The work of the Working Group was suspended in April 2018.

In March 2019 on request of the CCBE the European Commission provided the update on the current state of play of the development of the ETP. During the meeting, the prototype of the

Plateforme européenne de formation

Présidente : Attracta O'REGAN (Irlande)

Les travaux d'intégration de la Plateforme européenne de formation au portail e-Justice, lancés par la Commission européenne, sont toujours en cours. Le groupe de travail Plateforme européenne de formation a apporté sa contribution en ce qui concerne le cahier des charges fonctionnel souhaité, les projets de modèles et de formulaires et les critères proposés pour l'enregistrement de tous les utilisateurs de la plateforme. Les travaux du groupe de travail ont été suspendus en avril 2018.

En mars 2019, à la demande du CCBE, la Commission européenne a fait le point sur l'état ETP system was demonstrated. Currently the work of the technical development of the platform is being carried out by the European Commission.

actuel du développement de la plateforme. Au cours de la réunion, le prototype du système de la plateforme a fait l'objet d'une démonstration. La Commission européenne poursuit actuellement les travaux de développement technique de la plateforme.

European Transparency Register

Chair: Jean-Louis JORIS (Belgium)

Throughout the year, the European Transparency Register Working Group was in contact with the European Parliament and the European Commission as regards the proposal for a mandatory European Transparency Register. In its interventions, the CCBE underlined the need to put in place an effective system to motivate all organisations influencing the EU decision-making process to sign up to the register, as well as the need for better legal definitions, monitoring procedures, and due process regardingpotential sanctions (for example, by establishing an independent body to rule on alleged violations and an appeal procedure).

Registre européen de transparence

Président : Jean-Louis JORIS (Belgique)

Tout au long de l'année, le groupe de travail Registre européen de transparence a été en contact avec le Parlement européen et la Commission européenne en ce qui concerne la proposition de registre européen de transparence obligatoire. Dans ses interventions, le CCBE a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un système efficace pour inciter toutes les organisations influençant le processus décisionnel de l'UE à s'inscrire au registre, ainsi que la nécessité d'améliorer les définitions juridiques, de procédures de suivi et d'une procédure régulière en matière de sanctions potentielles (en établissant, par exemple, un organe indépendant pour statuer sur les violations présumées et une procédure d'appel).





Family & Succession Law

Chair: Katell DROUET-BASSOU (France) Vice-Chair: Marina BLITZ (Belgium)

The Family and Succession Law Committee continued discussing the topic of digital inheritance and questions related to digitisation and matrimonial property regimes, as well as the issue of out-out-court divorces in light of the outcome of Rome III Regulation and the recast of Brussels IIa Regulation. The Committee has also been following the developments in the field of parentage/ surrogacy both at national and international level, and the developments relating to the protection of vulnerable adults.

Droit de la famille et des successions

Présidente : Katell DROUET-BASSOU (France) Vice-présidente : Marina BLITZ (Belgique)

Le comité Droit de la famille et des successions a poursuivi l'examen de la question du patrimoine numérique et des questions liées à la numérisation et aux régimes matrimoniaux, ainsi que de la question des divorces extrajudiciaires à la lumière des résultats du règlement de Rome III et de la refonte du règlement de Bruxelles II bis. Le comité a également suivi l'évolution de la situation dans le domaine de la filiation et de la gestation pour autrui, tant au niveau national qu'international, ainsi que les évolutions relatives à la protection des adultes vulnérables.

Future of the Legal Profession | Avenir de la profession et des and Legal Services

Chair: Thierry WICKERS (France) Vice Chair: Christian LEMKE (Germany)

The Future Committee has been following developments regarding the use of artificial intelligence and its impact on the legal and judicial practice. The rapid progress of artificial intelligence has led the Committee to devote a significant part of its work to this topic, following the discussions held during the 2018 CCBE Conference "Artificial Intelligence - Humane Justice" in Lille and has prepared a specific report. The Committee will continue to consider and assess the impact of innovation and technology on the justice systems, the role of lawyers in our society, the need for our core values, and how the legal profession and its organisations could possibly adapt to be an essential part of this future.

services juridiques

Président : Thierry WICKERS (France) Vice-président : Christian LEMKE (Allemagne)

Le comité Avenir de la profession et des services juridiques suit l'évolution de l'utilisation de l'intelligence artificielle et ses effets sur la pratique juridique et judiciaire. Les progrès rapides de l'intelligence artificielle ont conduit le comité à consacrer une part importante de ses travaux à ce sujet, à la suite des discussions tenues lors du colloque du CCBE de 2018 « Intelligence artificielle - justice humaine » à Lille, et à préparer un rapport spécifique. Le comité continuera à examiner et à évaluer les effets de l'innovation et de la technologie sur les systèmes judiciaires, le rôle des avocats dans notre société, la nécessité des valeurs fondamentales de la profession et la manière dont celle-ci et ses organisations pourraient s'adapter pour former une part indispensable de cet avenir.





Human Rights

Chair: Stefan VON RAUMER (Germany)

In addition to the CCBE Human Rights Award 2019 granted to four Iranian lawyers, namely Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi and Amirsalar Davoudi (see Highlights), the CCBE continues to act in support of lawyers being harassed, threatened, imprisoned, or even murdered as a result of their professional activities. In 2019, the CCBE has sent over 70 letters to national authorities in cases where lawyers have been victims of human rights violations in almost 30 countries. The situation is particularly worrying in Algeria, China, Egypt, India, Iran, Kazakhstan, Mexico, the Philippines (where more than 45 lawyers have been killed in a bit more than 2 years) and Turkey. In particular, regarding the situation of lawyers in Iran, the Philippines and Turkey, the CCBE issued with other bars association, law societies and lawyers associations, several Joint Statements in support of endangered lawyers in those countries (available here).

In addition, the CCBE has further strenghtened its links within the European External Action Service and the European Parliament in order to highlight the attacks on lawyers worldwide and the need to protect them. In this context, on 19 February 2019, the European Parliament's Subcommittee on Human Rights (EP DROI), in cooperation with the CCBE, organised a specific hearing on attacks against lawyers. On this occasion, the CCBE published a brochure highlighting both the

Droits humains

Président: Stefan VON RAUMER (Allemagne)

Outre l'attribution du Prix droits humains du CCBE à quatre avocats iraniens, à savoir Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amirsalar Davoudi (voir les Points essentiels), le CCBE poursuit son soutien en faveur des avocats harcelés, menacés, emprisonnés voire assassinés en raison de leurs activités professionnelles. En 2019, le CCBE a envoyé plus de 70 lettres aux autorités nationales de près de 30 pays dans des affaires où des avocats ont été victimes de violations des droits humains. La situation est particulièrement préoccupante en Algérie, en Chine, en Égypte, en Inde, en Iran, au Kazakhstan, au Mexique, aux Philippines (où plus de 45 avocats ont été tués en un peu plus de deux ans) et en Turquie. Concernant la situation des avocats en Iran, aux Philippines et en Turquie, le CCBE a notamment publié avec d'autres barreaux et associations d'avocats plusieurs déclarations communes de soutien aux avocats en danger dans ces pays (disponibles ici).

En outre, le CCBE a également renforcé ses liens au sein du Service européen pour l'action extérieure et du Parlement européen afin de mettre en évidence les attaques contre les avocats dans le monde et leur besoin de protection. Dans ce contexte, la souscommission « droits de l'homme » du Parlement européen (DROI), en coopération avec le CCBE, a organisé une audition spécifique sur les attaques contre les avocats le 19 février 2019. À cette

situation of lawyers in the countries selected by Parliament for this event and briefly explaining the CCBE's activities in this field. A video of the event is also available here. On 4 November, the Chair also had a meeting with the new elected Chair of the EP DROI, Marie Arena, in order to anticipate greater collaboration between the CCBE and the DROI committee when the issue of the defence of human rights defenders, in particular lawyers, is addressed. The CCBE is also strengthening its cooperation with its "Defense of the Defenders" Network as well as with Human Rights NGOs to achieve synergies in support of persecuted lawyers.

occasion, le CCBE a publié une brochure décrivant la situation des avocats dans les pays sélectionnés par le Parlement pour cet événement et expliquant brièvement les activités du CCBE dans ce domaine. Une vidéo de l'évènement est disponible ici. Le 4 novembre, le président du comité a également tenu une réunion avec Marie Arena, la nouvelle présidente élue de la sous-commission DROI, afin d'anticiper une plus grande collaboration entre le CCBE et le comité DROI lorsque la guestion de la défense des défenseurs des droits de l'homme, en particulier des avocats, sera abordée. Le CCBE renforce également sa coopération avec son réseau « Défense de la défense » ainsi qu'avec les ONG de défense des droits humains pour créer des synergies en faveur des avocats persécutés.

Insurance

Chair: Herman BUYSSENS (Belgium)

The committee set up this year (former Working group) is dealing with all aspects relating to the area of legal expenses insurance and professional indemnity insurance which may affect the practice of the legal profession in Europe. This year, the chair of the committee and some members met with the President and representatives of the Legal Protection International (International Association of Legal Expenses Insurance (ex-RIAD)) in order to set the ground for a more structural dialogue which was well received. The committee is thus willing to continue to build upon such dialogue. The committee is monitoring the significant evolution taking place in some EU/EEA countries with respect to legal expenses insurance.

Furthermore, the committee is also monitoring the possible effects of Brexit on insurance, especially in the area of professional indemnity insurance.

Assurance

Président : Herman BUYSSENS (Belgique)

Le comité (ancien groupe de travail) mis en place cette année s'occupe de tous les aspects relatifs au domaine de l'assurance protection juridique et de l'assurance responsabilité professionnelle qui peuvent affecter l'exercice de la profession d'avocat en Europe. Cette année, le président du comité et certains membres ont rencontré le président et les représentants de Legal Protection International (Association internationale de l'assurance de protection Juridique (ex-RIAD)) afin de jeter les bases d'un dialogue qui a bien été reçu. Le comité entend donc poursuivre ce dialogue. Il suit également l'évolution significative qui se produit dans certains pays de l'UE/EEE en ce qui concerne l'assurance protection juridique.

En outre, le comité suit également les effets possibles du Brexit sur les assurances, en particulier dans le domaine de l'assurance responsabilité professionnelle.





International Legal Services

Chair: Carlo FORTE (Italy) Vice-Chair: Marlen ESTÉVEZ SANZ (Spain)

The International Legal Services Committee continues to monitor developments regarding trade negotiations on a bilateral or regional basis, which may impact on market access issues in the field of legal services. These developments include proposals which non-EU States want from the EU, and secondly, what EU Member States are seeking from non-EU countries. The Committee has also examined Commission proposals for an Investment Court System and developments

Services juridiques internationaux

Président : Carlo FORTE (Italie)

Vice-présidente : Marlen ESTÉVEZ SANZ

(Espagne)

Le comité Services juridiques internationaux continue de suivre l'évolution des négociations commerciales de manière bilatérale ou régionale qui peuvent avoir une incidence sur les questions d'accès aux marchés dans le domaine des services juridiques. Il s'agit notamment des propositions que les États non-membres de l'UE attendent

regarding a convention establishing a multilateral court for the settlement of investment disputes. The Committee has also examined issues regarding Domestic Regulation and e-commerce with respect to issues which impact on the legal profession. The Committee has been delighted with the level of engagement with the European Commission which has allowed the Committee to be briefed on the latest developments and allowed the Committee to present the views of the legal profession with respect to issues which require and benefit from the input of the profession.

de l'UE ainsi que les propositions que les États membres de l'UE attendent des pays tiers. Le comité a également examiné les propositions de la Commission relatives à un système juridictionnel des investissements et les évolutions concernant une convention établissant un tribunal multilatéral chargé du règlement des différends en matière d'investissements. Le comité a également étudié les questions relatives à la réglementation intérieure et au commerce électronique au regard de celles qui affectent la profession d'avocat. Le comité est satisfait du niveau d'engagement auprès de la Commission européenne, qui lui a permis d'être informé des dernières évolutions et de présenter l'avis de la profession d'avocat sur des guestions qui nécessitent et bénéficient de l'apport de la profession.

IT Law

Chair: Jiří NOVÁK (Czech Republic) Vice-Chair: Carla SECCHIERI (Italy)

The IT Law Committee monitored the national implementation of the General Data Protection Regulation (GDPR). It also reviewed the EU-US Privacy Shield decision on the transfer of personal data between the EU and the United States. Throughout the year, the Committee worked on and extensive paper concerning the legal aspects of Artificial Intelligence (AI). The objective of this paper is to inform the CCBE's member Bars and Law Societies about the various legal aspects arising out of the use of AI in those areas which most directly concern the legal profession. The Committee also interacted with the EU institutions regarding the EU strategy and action plan on e-Justice for the period 2019-2023, as well as the joint CCBE/ELF projects on Evidence2e-CODEX and Me-CODEX. In response to the Commission's call for proposals for action grants to support e-Justice projects, it successfully submitted a project proposal called "AI4Lawyers" which targets the necessity for European lawyers and law firms to have a clear understanding of the use of AI and other novel IT technologies in their daily practice. The project will start in 2020. For the 2020 edition of the EU Justice Scoreboard, the Committee collaborated with the European Commission by undertaking – through the member Bars and Law Societies – a survey among lawyers concerning the use of electronic tools in judicial proceedings as well as AI technologies.

Droit des technologies de l'information

Président : Jiří NOVÁK (République tchèque) Vice-présidente : Carla SECCHIERI (Italie)

Le comité Droit des technologies de l'information a suivi la mise en œuvre nationale du règlement général sur la protection des données (RGPD). Il a également examiné la décision du bouclier de protection des données entre l'UE et les États-Unis relative au transfert de données à caractère personnel entre l'UE et les États-Unis. Tout au long de l'année, le comité a travaillé sur un document détaillé concernant les aspects juridiques de l'intelligence artificielle, dont l'objectif est d'informer les barreaux membres du CCBE des différents aspects juridiques découlant de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les domaines concernant directement la profession d'avocat. Le comité a également interagi avec les institutions européennes concernant la stratégie et le plan d'action de l'UE en matière de justice en ligne pour 2019-2023, ainsi que les projets conjoints du CCBE et de la Fondation Evidence2e-CODEX et Me-CODEX. En réponse à l'appel à propositions de la Commission pour l'octroi de subventions à l'action visant à soutenir des projets de justice en ligne, il a soumis avec succès une proposition de projet, qui débutera en 2020 : « Al4Lawyers » cible la nécessité pour les avocats et cabinets d'avocats européens d'avoir une compréhension claire de l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres nouvelles technologies de l'information dans leur pratique quotidienne. Pour le tableau de bord 2020 de la justice dans l'UE, le comité a coopéré avec la Commission européenne en réalisant, par l'intermédiaire des barreaux membres, une enquête auprès des avocats concernant l'utilisation des outils électroniques dans les procédures judiciaires ainsi que les technologies de l'intelligence artificielle.





Migration

Chair: David CONLAN SMYTH (Ireland) Vice-Chair: Noemí ALARCÓN VELASCO (Spain)

The Migration Committee closely follows the developments in the area of migration at national and EU level. In reaction to the Commission's proposal for a Directive on common standards and procedures in Member States for returning illegally staying third-country nationals (recast) of 12 September 2018, the CCBE, in a position adopted in March 2019, called for access to justice for migrants and underlined the importance that any reform of the EU return system must be accompanied by unambiguous and enforceable fundamental rights safeguards. The CCBE stressed that several aspects of the proposals were problematic and should be reconsidered so as to guarantee fundamental rights safeguards. The Migration committee experts also actively participates in high level meetings such as the European Migration Forum, the Council of Europe drafting group on migration and human rights, the Commission's Migration and child rights experts informal group and the European Council on Refugee and Exiles (ECRE) Conference.

The Migration committee furthermore follows and supports the European Lawyers in Lesvos initiative (ELIL), launched by the CCBE and the German Bar Association (DAV) in 2016 which is now managed by an independent non-profit charitable organisation. ELIL still needs funding, on a permanent basis in order to be able to continue offering independent pro bono legal advice to asylum seekers. See funding appeal: https://www.europeanlawyersinlesvos.eu/ fundingappeal/ and donation page: https://www. europeanlawyersinlesvos.eu/donate/

Migration

Président : David CONLAN SMYTH (Irlande) Vice-présidente : Noemí ALARCÓN VELASCO (Espagne)

Le comité Migration suit de près l'évolution en matière de migration aux niveaux nationaux et européen. En réaction à la proposition de la Commission du 12 septembre 2018 de refonte de la directive relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, le CCBE a adopté en mars 2019 une position demandant à ce que les migrants aient accès à la justice et rappelant l'importance que toute réforme du système de gestion des retours de l'UE doit être accompagnée de garanties non ambiguës et exécutoires en matière de droits fondamentaux. Le CCBE a insisté sur le fait que plusieurs aspects des propositions étaient problématiques et devaient être réexaminés afin de garantir la protection des droits fondamentaux. Les experts du comité Migration participent aussi activement à des réunions de haut niveau telles que le Forum européen sur la migration, le groupe de rédaction du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la migration, le groupe informel d'experts de la Commission sur les droits de l'enfant et la conférence générale annuelle du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE).

En outre, le comité Migration suit et soutient l'initiative des avocats européens à Lesbos (ELIL), lancée en 2016 par le CCBE et le barreau allemand (DAV) qui est désormais gérée par une organisation caritative indépendante à but non lucratif. ELIL a encore besoin de fonds, de manière permanente, pour pouvoir continuer à offrir des conseils juridiques indépendants pro bono aux demandeurs d'asile. Voir l'appel de fonds: https://www.europeanlawyersinlesvos.eu/ fundingappeal/ et la page des dons : https://www. europeanlawyersinlesvos.eu/donate/

PECO (Platform for Exchange, PECO (Plateforme d'échange, Cooperation and Outreach)

Chair: Stanislav BALÍK (Czech Republic) Vice chairs: Marc JOBERT (France), Constantin PARASCHO (Romania), Maria ŚLĄZAK (Poland)

The work to update the Terms of reference of the committee and to clarify the priorities and the future work was finalised in 2019. The Committee continued to monitor and assess the development of advocacy in different countries, and in close cooperation with experts from CCBE Deontology Committee provided assistance and explanations on

de coopération et d'ouverture)

Président : Stanislav BALÍK (République tchèque)

Vice-présidents : Marc JOBERT (France), Constantin PARASCHO (Roumanie), Maria

ŚLĄZAK (Pologne)

Le travail de mise à jour de la mission du comité et de clarification des priorités et des travaux à venir a été finalisé en 2019. Le comité a continué à suivre et à évaluer l'évolution de la profession d'avocat dans différents pays et, en étroite coopération



requests received thus strengthening relationships with associate and observer members of the CCBE. Informal contacts were developed with the Bar Association of the Republic Azerbaijan. After an informal meeting in February 2019, an official request was received by the CCBE where the Azerbaijani Bar Association expressed their interest and will to become a CCBE observer member. Therefore, the assessment work of the PECO was started with a goal to prepare a discussion (based on a draft assessment report) in the Standing committee and Plenary Session in 2020. On request of an observer member and to ensure the exchange of best practices between the Bars of different countries, a Workshop on Professional liability insurance was organised in May 2019 in Porto.

avec les experts du comité Déontologie du CCBE, a fourni une assistance et des explications aux demandes reçues, renforçant ainsi les relations entre les membres associés et observateurs du CCBE. Des contacts informels ont été établis avec le barreau de la République d'Azerbaïdjan. Après une réunion informelle en février 2019, le CCBE a reçu une demande officielle du barreau azerbaïdjanais afin de devenir membre observateur du CCBE. Le comité PECO a donc entrepris son évaluation afin de préparer une discussion (resposant sur un projet de rapport d'évaluation) pour le comité permanent et la session plénière de 2020. À la demande d'un membre observateur et afin d'assurer l'échange de bonnes pratiques entre les barreaux de différents pays, un atelier sur l'assurance responsabilité professionnelle a été organisé en mai 2019 à Porto.



Quality

Chair: Aldo BULGARELLI (Italy)

The quality subgroup was set up with the purpose of collecting and preparing some guidance and tools for assisting bars and law societies in their essential role of ensuring a high-level quality of legal services and an independent profession.

The quality subgroup has analysed the results of the European Commission Study "Effects of regulation on Service Quality" published in January this year which assessed the quality of legal services in Poland and sent its observations. The CCBE found important to point out the shortcomings of the published results, mainly due to the data collected and conclusions draw from them.

The Quality subgroup, in conjunction with EU lawyers committee, is also following the study launched by the European Commission for a study on the 'Behavioural economic analysis of professionals' incentives in business services professions' which scope covers the legal profession in various European countries. The study's objective is to collect evidence on the efficacy of different regulatory measures in achieving public interest objectives.

Oualité

Président : Aldo BULGARELLI (Italie)

Le sous-groupe Qualité a été créé dans le but de recueillir et de mettre au point des conseils et des outils pour aider les barreaux dans leur rôle essentiel visant à assurer la qualité élevée des services juridiques et l'indépendance de la profession.

Le sous-groupe a analysé les résultats de l'étude de la Commission européenne sur les effets de la réglementation sur la qualité des services publiée en janvier de cette année, qui a évalué la qualité des services juridiques en Pologne, et a transmis ses observations. Le CCBE a jugé important de souligner les lacunes des résultats publiés, principalement en raison des données collectées et des conclusions aui en sont tirées.

Le sous-groupe Qualité suit également, de concert avec le comité Avocats.eu, l'étude lancée par la Commission européenne dans le cadre de l'analyse comportementale économique des motivations des professionnels dans les professions de services d'entreprises, dont le champ d'application comprend la profession d'avocat dans divers pays européens. L'objectif de l'étude est de recueillir des preuves sur l'efficacité de différentes mesures réglementaires afin d'atteindre des objectifs d'intérêt public.

Statutes Review

Chair: Anne Birgitte GAMMELJORD (Denmark)

The Statutes Review Working Group assessed and considered any necessary amendments and updates to the CCBE Statutes.

Révision des statuts

Présidente : Anne Birgitte GAMMELJORD (Danemark)

Le groupe de travail Révision des statuts a évalué et examiné les modifications et mises à jour nécessaires des statuts du CCBE.





Surveillance

Chair: Iain G. MITCHELL, QC (United Kingdom) Vice-Chair: Mathias PREUSCHL (Austria)

Also this year the Surveillance Working Group extensively dealt with the various international legislative developments concerning governmental access to electronic evidence in cross-border criminal matters. It drafted a set of "CCBE recommendations on the establishment of international rules for cross border access to e-evidence" and closely monitored and interacted with both the EU and Council of Europe bodies on the proposal for an EU Regulation on European Production and Preservation Orders for electronic evidence in criminal matters, the Second Additional Protocol to the Council of Europe Convention on Cybercrime, and the EU-US negotiations on cross border access to e-evidence. The Working Group also issued the "CCBE Recommendations on the protection of fundamental rights in the context of 'national security'", which deals with the important question of how and whether national security, as a justification for surveillance measures and other intrusions upon the fundamental rights, can be better embedded in national democratic systems. Apart from monitoring national developments in relation to governmental practices involving the interception and tracking of communications data for the purpose of surveillance and law enforcement, the Working Group also examined the wiretapping of the lawyers involved in the defence of Julian Assange.

Surveillance

Président : Iain G. MITCHELL, QC (Royaume-Uni Vice-président : Mathias PREUSCHL (Autriche)

Cette année encore, le groupe de travail Surveillance a examiné en détail les diverses évolutions législatives internationales concernant l'accès des gouvernements aux preuves électroniques dans les affaires pénales transfrontalières. Il a rédigé les Recommandations du CCBE sur l'instauration de règles internationales pour l'accès transfrontalier à la preuve électronique et a suivi de près et interagi avec les organes de l'UE et du Conseil de l'Europe sur la proposition de règlement de l'UE sur les injonctions européennes de production et de conservation de preuves électroniques en matière pénale, le deuxième protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité et les négociations UE-États-Unis sur l'accès transfrontalier aux preuves électroniques. Le groupe de travail a également publié les Recommandations du CCBE sur la protection des droits fondamentaux dans le contexte de la « sécurité nationale », qui traitent de la question importante de savoir comment et si la sécurité nationale, en tant que justification des mesures de surveillance et autres ingérences dans les droits fondamentaux, peut être mieux intégrée dans les systèmes démocratiques nationaux. En plus de suivre les évolutions nationales relatives aux pratiques gouvernementales impliquant l'interception et le suivi des données de communication à des fins de surveillance et de répression, le groupe de travail a également examiné l'écoute électronique des avocats impliqués dans la défense de Julian Assange.

Tax

Chair: Jacques TAQUET (France)

The Tax Committee has examined the European Parliament TAX 3 Report which focusses on financial crimes, tax evasion and tax avoidance. The Report sets out recommendations following the TAX 3 Committee Inquiry into anti-money laundering and aggressive tax planning. The TAX (and AML Committee) examined the Recommendations as many of them were of interest to the legal profession.

The Committee has been following the implementation of the Directive on the "Mandatory automatic exchange of information in the field of taxation in relation to reportable cross-border arrangements" also referred to as the DAC 6 Directive, with a particular focus on the treatment of legal professional privilege/professional secrecy. In 2018 the Committee had prepared a Guidance

Fiscalité

Président : Jacques TAQUET (France)

Le comité Fiscalité a examiné le rapport TAX3 du Parlement européen qui se concentre sur la criminalité financière, l'évasion fiscale et la fraude fiscale. Ce rapport présente des recommandations à la suite de l'enquête de la commission TAX 3 sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et la planification fiscale agressive. Le comité Fiscalité (ainsi que le comité Lutte contre le blanchiment de capitaux) ont examiné les recommandations, dont un grand nombre concernait la profession d'avocat. Le comité a suivi la mise en œuvre de la directive en ce qui concerne « l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal en rapport avec les dispositifs transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration », également appelée directive DAC 6, en mettant l'accent sur le traitement du secret professionnel. En 2018, le



note to assist Bars and Law Societies with respect to the implementation of this Directive. The Guidance note covered a number of issues, including the treatment of the legal professional privilege reporting requirement waiver with respect to the national transposition and implementation of the Directive, the practical requirements regarding disclosure obligations, and the implications of the retroactive effect of the Directive regarding the reporting obligation requirements which apply prior to implementation by Member States. The Committee considered how these issues had been implemented at a national level during 2019.

The Committee was also involved in the Workshop on "The impact of Anti-Money Laundering and TAX legislation on legal professional privilege/professional secrecy" which took place in June 2019.

comité a préparé un guide pour aider les barreaux à mettre en œuvre cette directive. Celui-ci aborde notamment le traitement de la dispense d'obligation de fournir des informations en raison du secret professionnel en ce qui concerne la transposition et la mise en œuvre nationales de la directive, les exigences pratiques relatives aux obligations de déclaration et les implications de l'effet rétroactif de la directive sur les obligations de déclaration qui sont d'application avant sa mise en œuvre par les États membres. Le comité a examiné comment ces questions avaient été transposées au niveau national en 2019.

Le comité a également participé à l'atelier du CCBE « Effets de la législation anti-blanchiment et de la législation fiscale sur le secret professionnel des avocats », qui s'est tenu en juin 2019.



Towards a Model Code of Conduct

Chair: Jędrzej KLATKA (Poland)
Vice-Chair: Bertrand DEBOSQUE (France)

The Committee has made great progress in its work on the draft model article on relations with clients. As regards the model article on fees, the draft was discussed on several occasions during the year and may still be subject to changes before it can be submitted for approval.

Once adopted, the model articles will form part of a Model Code of Conduct which should serve as a basis of inspiration for Bars and Law Societies when reviewing national rules of conduct. Three model articles — on confidentiality, conflict of interest and independence — have already been adopted in 2016 and 2017.

A deadline has been set to finalise the Model Code of Conduct by autumn 2020.

Vers un modèle de code de déontologie

Président : Jędrzej KLATKA (Pologne) Vice-président : Bertrand DEBOSQUE (France)

Le comité a largement progressé dans ses travaux sur le projet d'article sur les relations avec les clients. Le projet d'article sur les honoraires a quant à lui été discuté à plusieurs reprises au cours de l'année et peut encore faire l'objet de modifications avant d'être présenté pour approbation.

Une fois adoptés, les articles feront partie d'un Code de déontologie qui devrait servir d'inspiration aux barreaux lors de l'examen des règles de déontologie nationales. Trois articles modèles sur la confidentialité, le conflit d'intérêts et l'indépendance ont déjà été adoptés en 2016 et 2017.

La date limite de finalisation du modèle de code de déontologie a été fixée à l'automne 2020.

Training

Chair: Pier Giovanni TRAVERSA (Italy)

The Training committee focussed on assessing the training systems of lawyers, monitoring and providing advice on the implementation of the REFOTRA project (continuing legal education), discussing the challenges of training of lawyers, as well as analysing the staff working document of the European Commission - Evaluation of the 2011-2020 European judicial training strategy. Training committee also has started the preparation for the second ERA-CCBE Young Lawyers Contest (planned for 13-14 February 2020) as well as the update of the CCBE Recommendations on Training Outcomes for European Lawyers (2007).

Formation

Président : Pier Giovanni TRAVERSA (Italie)

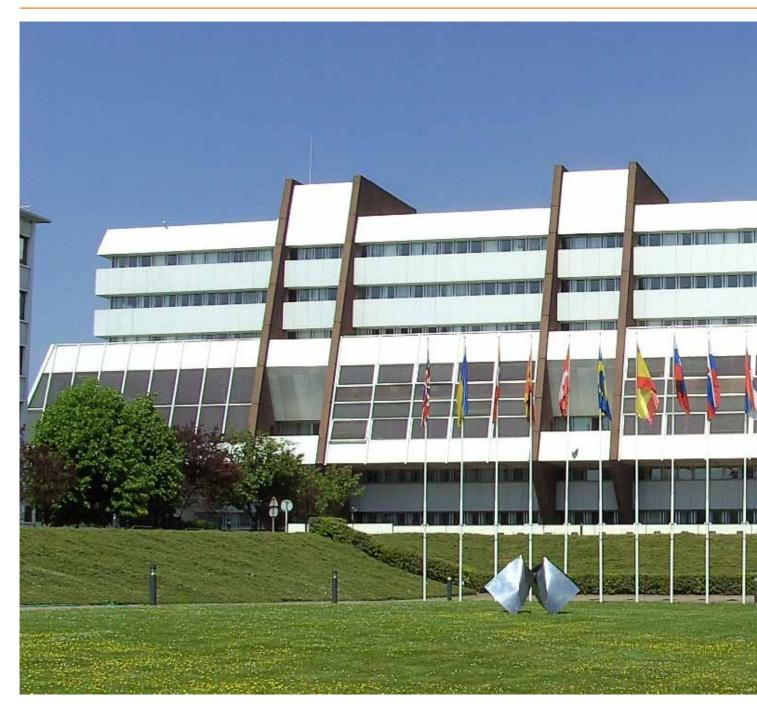
Le comité Formation s'est concentré sur l'évaluation des systèmes de formation des avocats, le suivi et les conseils à prodiguer pour la mise en œuvre du projet REFOTRA (formation juridique continue), les défis que comporte la formation des avocats, ainsi que l'analyse du document de travail des services de la Commission européenne pour l'évaluation de la stratégie de formation judiciaire européenne 2011-2020. Le comité Formation a également commencé les préparatifs du deuxième concours de l'ERA et du CCBE des jeunes avocats (prévu les 13 et 14 février 2020) ainsi que la mise à jour de la Recommandation du CCBE sur les acquis de la formation pour les avocats européens (2007).



Relations with the Council of Europe

The CCBE is a member of the Conference of International Non-governmental Organisations (INGOs) and enjoys observer status at the European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ) and the Consultative Council of European Judges (CCJE). Within the CEPEJ, the CCBE actively participated in the work of the CEPEJ Mediation Working Group, particularly regarding the elaboration of a training programme for lawyers to assist clients in mediation. Furthermore, contributions were made to the work of the CEPEJ Working Group on the Quality of justice, in particular as regards the digital transformations of the judiciary.

The CCBE also engages with several other Council of Europe's bodies such as the Committee of Experts on the system of the European Convention on Human Rights (DH-SYSC), Drafting Group I on the follow-up to the CDDH report on the longer-term future of the Convention (DH-SYSC-I), Drafting Group II on the follow-up to the CDDH report on the longer-term future of the Convention (DH-SYSC-II), CDDH Drafting Group on migration and human rights (CDDH-MIG), CDDH Drafting Group on freedom of expression and links to other human rights (CDDH-EXP) and the European Committee on Legal Co-operation (CDCJ), in particular with the CDCJ Drafting Group on Legal Aid Schemes (CDCJ-GT-SAJ2). It is also closely involved in the Human Rights Education for Legal Profession Program (HELP). Moreover, the CCBE has close relationships with the European Court of Human Rights. In December 2019, the CCBE sent a formal request to become an observer member in the Ad Hoc Committee on Artificial Intelligence (CAHAI).



Relations avec le Conseil de l'Europe

Le CCBE est membre de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) et bénéficie du statut d'observateur auprès de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) et du Conseil consultatif de juges européens (CCJE). Au sein de la CEPEJ, le CCBE a participé activement aux travaux du groupe de travail de la CEPEJ sur la médiation, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'un programme de formation pour les avocats pour l'accompagnement des clients dans la médiation. Le CCBE a également participé aux travaux du groupe de travail de la CEPEJ sur la qualité de la justice, en particulier en ce qui concerne les transformations numériques du système judiciaire. Le CCBE coopère également avec d'autres organes du Conseil de l'Europe tels que le comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC), le groupe de rédaction I sur les suites données au rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention (DH-SYSC-I), le groupe de rédaction II sur les suites données au rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme de la Convention (DH-SYSC-II), le groupe de rédaction du CDDH sur les droits de l'homme et la migration (CDDH-MIG), le groupe de rédaction du CDDH sur la liberté d'expression et liens avec d'autres droits de l'homme (CDDH-EXP) et le Comité européen de coopération juridique (CDCJ), en particulier avec le groupe de rédaction du CDCJ sur les systèmes d'assistance judiciaire (CDCJ-GT-SAJ2). Le CCBE est en outre étroitement associé au programme HELP (le programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit). Il entretient également des relations étroites avec la Cour européenne des droits de l'homme. Le CCBE a envoyé en décembre 2019 une demande formelle pour devenir membre observateur au sein du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI).



Positions Publications

SURVEILLANCE

- CCBE Assessment of the U S CLOUD Act | Évaluation du CCBE de la loi CLOUD Act des États-Unis (28/02/2019)
- CCBE recommendations on the establishment of international rules for cross border access to e-evidence | Recommandations du CCBE sur l'instauration de règles internationales pour l'accès transfrontalier à la preuve électronique (28/02/2019)
- CCBE Recommendations on the protection of fundamental rights in the context of «national security» | Recommandations du CCBE sur la protection des droits fondamentaux dans le contexte de la «sécurité nationale» (29/03/2019)
- CCBE written comments on Draft 2nd Additional Protocol to the Convention on Cybercrime (08/11/2019)

EU ELECTIONS | ÉLECTIONS EUROPÉENNES

CCBE Manifesto for the 2019 EU Elections | Manifeste du CCBE pour les élections européennes de 2019 (20/02/2019)

ACCESS TO JUSTICE | ACCÈS À LA JUSTICE

- ▶ Response of the Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE) to the Commission Consultation on the EU implementation of the Aarhus Convention in the area of access of justice in environmental matters | Réponse du Conseil des barreaux européens (CCBE) à la mise en œuvre par l'UE de la convention d'Aarhus dans le domaine de l'accès à la justice en matière d'environnement (14/03/2019)
- CCBE-CEPEJ Training programme for lawyers to assist clients in mediation | Programme de formation pour les avocats pour l'accompagnement des clients dans la médiation CCBE-CEPEJ (26/07/2019)
- ▶ Training programme for lawyers to assist clients in mediation | Programme de formation pour les avocats pour l'accompagnement des clients dans la médiation (06/12/2019)

ANTI-MONEY-LAUNDERING | LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

CCBE Comments on the Report from the Commission on the assessment of the risk of money laundering and terrorist financing affecting the internal market and relating to cross-border activities (SWD (2019) 650 final accompanying {COM(2019) 370 final}) (20/11/2019)

EU COURTS

DEONTOLOGY | DÉONTOLOGIE

Amendments to the commentary on Principle g) of the CCBE's Charter of Core Principles of the European Legal Profession | Modifications du commentaire du principe g) de la Charte des principes essentiels de l'avocat européen du CCBE (17/05/2019)

ECHR | CEDH

CCBE Proposals for reform of the ECHR machinery | Propositions du CCBE de réforme du mécanisme de la CEDH (28/06/2019)

HUMAN RIGHTS | DROITS HUMAINS

- Threats to the Legal Profession | Menaces sur la profession d'avocat (19/02/2019)
- **Diagram Statement on the situation of lawyers in Turkey** | *Déclaration conjointe sur la situation des avocats en Turquie* (05/04/2019)
- **Discription** Display Discription Discrip
- □ UIA AIJA CCBE Joint Statement on the Situation of lawyers in Iran |
 UIA AIJA CCBE Déclaration conjointe sur la situation des avocats en Iran
 (25/06/2019)

MIGRATION

CCBE Comments on the Commission proposal for a directive on common standards and procedures in Member States for returning illegally staying third country nationals (recast) | Commentaires du CCBE sur la proposition de directive de la Commission relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier (refonte) (29/03/2019)



European Lawyers in Lesvos



In 2019, ELIL's work has been recognised and rewarded several times. In addition to the 2019 Pax Christi International Peace Award presented on 26 June 2019, ELIL received a significant donation at the JUVE awards ceremony in Frankfurt on 24 October 2019 and was awarded the PILnet Global Award for Local Pro Bono Impact in Singapore on 12 November 2019.

The CNB (Conseil National des Barreaux) also confirmed its contribution of €100,000 and will shortly become a shareholder of ELIL GmbH. This is a very welcome development and the CCBE looks forward to the future initiatives that are already under discussion.

Furthermore, at the instigation of the *Deutscher Anwaltverein* (DAV), several letters co-signed by the CCBE President were sent to a large number of law firms in Germany seeking their support.

In addition to this, ELIL has also diversified its sources of funding with some success and has started collaborating with 6 international law firms which are donating and sending lawyers to help on the ground.

With these donations and contributions ELIL will be assisted in pursuing its activities until the end of 2020.

The CCBE's Migration Committee also continues to work on possible solutions for support and sustainable funding into the future from public bodies notably at EU level.

Whilst the CCBE are extremely grateful for the support provided to ELIL in 2019/2020, he will continue to urge national delegations, Member Bars and wider society to contribute to this valuable project. Donations can be done via the following link: https://www.europeanlawyersinlesvos.eu/donate

Les avocats européens à Lesbos

En 2019, le travail des avocats européens à Lesbos (ELIL) a été reconnu et récompensé à plusieurs reprises. En plus du prix 2019 de la paix de <u>Pax Christi</u> International, remis le 26 juin 2019, Les avocats européens à Lesbos ont reçu un don important lors de la cérémonie de remise des <u>prix JUVE</u> à Francfort le 24 octobre 2019 et reçu le <u>PILnet Global Award for Local Pro Bono Impact</u> à Singapour le 12 novembre 2019.

Le Conseil national des barreaux français (CNB) a également confirmé sa contribution de 100 000 euros et deviendra bientôt actionnaire de ELIL GmbH. Il s'agit d'une très bonne nouvelle. Le CCBE attend avec impatience les futures initiatives qui sont déjà en cours de discussion.

En outre, à l'instigation du Deutscher Anwaltverein (DAV), plusieurs lettres cosignées par le président du CCBE ont été envoyées à un grand nombre de cabinets d'avocats en Allemagne pour solliciter leur soutien.

Les avocats européens à Lesbos ont également diversifié leurs sources de financement avec un certain succès en commençant à coopérer avec six cabinets juridiques internationaux qui réalisent des dons et envoient des avocats pour les aider sur le terrain.

Ces dons et contributions aideront Les avocats européens à Lesbos à poursuivre leurs activités jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le comité Migration du CCBE poursuit également ses travaux sur les solutions possibles pour un soutien et un financement durable de la part des organismes publics, notamment au niveau de l'UE.

Bien que le CCBE soit extrêmement reconnaissants du soutien apporté aux avocats européens à Lesbos pour la période de 2019 et 2020, il continura à exhorter les délégations nationales, les barreaux membres et la société en général à contribuer à ce précieux projet. Les dons peuvent être effectués via le lien suivant : https://www.europeanlawyersinlesvos.eu/donate.

En effet, la situation du centre administratif pour les migrants de Moria à Lesbos s'est considérablement détériorée ces derniers mois et environ 18 000 migrants vivent désormais dans des conditions extrêmement difficiles. Jusqu'à présent, Moria accueillait en temps normal environ 3 000 personnes. Le nombre d'arrivées a recommencé à augmenter et, tragiquement, un



Indeed, the situation in the Moria Administrative Centre for Migrants in Lesvos has deteriorated dramatically in recent months and there are now about 18,000 migrants living in extreme difficult conditions. Before now Moria normally accommodated about 3,000 persons. The numbers arriving have begun to increase again and tragically there are large numbers of unaccompanied children.

As of December 2019, thanks to the work of ELIL, over 180 expert asylum lawyers from 18 European countries have provided legal assistance to over 9,800 migrants since the inception of the project.

For more information about ELIL's activities you can consult their website and also follow them on their new twitter account.

grand nombre d'enfants non accompagnés sont présents.

Grâce au travail des avocats européens à Lesbos, plus de 180 avocats spécialisés en droit d'asile et originaires de 18 pays européens ont fourni une assistance juridique à plus de 9 800 migrants entre le début du projet et décembre 2019.

Pour plus d'informations sur les activités des avocats européens à Lesbos, vous pouvez consulter leur site et les suivre sur leur nouveau <u>compte twitter</u>.

The projects described below are financed in part by the European Union and have been carried out in partnership with the European Lawyers' Foundation (ELF).

More information about the ELF can be found at: http://europeanlawyersfoundation.eu/.

Voici les projets financés en partie par l'UE auxquels le CCBE a participé en partenariat avec la Fondation des avocats européens.

Davantage d'informations concernant la Fondation sont disponibles à l'adresse http://europeanlawyersfoundation.eu/.

Me-CODEX (Maintenance of e-CODEX)

The CCBE continued its participation in the Me-CODEX project which aims to maintain the services already developed by e-CODEX, until it is delivered (most probably) to an EU agency and to pave the way for the long-term usage and sustainable governance of the e-CODEX building blocks. Under the e-CODEX project, electronic building blocks have been developed to establish a European interoperability layer for e-Justice communications, thus enabling electronic access to different Member States' judicial systems in different domains, such as the European small claims procedure or the European Payment Order. In this project the CCBE developed, through Find a Lawyer 2 (FAL 2), a mechanism to verify lawyers' e-ID in proceedings developed under e-CODEX. As regards Me-CODEX II (which started in July as a prolongation of Me-CODEX), the CCBE/ELF was invited to participate in the Management Board

Me-CODEX (Maintenance d'e-CODEX)

Le CCBE a poursuivi sa participation au projet Me-CODEX qui vise à maintenir les services déjà développés dans le cadre d'e-CODEX, jusqu'à ce qu'il soit livré (très probablement) à une agence de l'UE, et à ouvrir la voie à l'utilisation à long terme et à la gouvernance durable des éléments constitutifs d'e-CODEX. Dans le cadre du projet e-CODEX, des modules électroniques ont été mis au point pour établir une couche d'interopérabilité européenne pour les communications en matière de justice électronique, permettant ainsi l'accès électronique aux systèmes judiciaires des différents États membres dans différents domaines, tels que la procédure européenne de règlement des petits litiges ou l'injonction de payer européenne. Dans le cadre de ce projet, le CCBE a développé, à travers le projet de moteur de recherche d'un avocat 2, un mécanisme développé dans le cadre d'e-CODEX pour vérifier l'identité électronique

meetings so that it is well positioned to provide input in the overall governance of e-CODEX, both regarding the currently ongoing activities and in relation to the long-term sustainability of e-CODEX. The CCBE has also been tasked to lead the work of the project's Legal subgroup, which deals with all the legal issues, particularly concerning the compliance with the GDPR and other statutory requirements.

EVIDENCE2e-CODEX (Linking EVIDENCE into e-CODEX for EIO and MLA procedures in Europe)

This two-year project started in March 2018 and aims at facilitating and encouraging international cooperation in the criminal sector between the involved Member State authorities by improving the conditions for a secure and fast exchange of electronic evidence in the EU. In pursuit of this objective the project is developing a uniform theoretical framework for the easy and reliable exchange of electronic evidence in the specific context of the European Investigation Order in criminal matters (EIO) and Mutual Legal Assistance (MLA) Procedures. The project consortium includes 17 partners from 10 different countries. Amongst the partners are representatives of different law families, including INTERPOL and six MS Ministries of Justice as well as the CCBE through the European Lawyers Foundation. This year the CCBE amongst others contributed towards the "Report on the implementation of the EIO" which also includes an analysis of the CCBE's survey on the exchange of data with lawyers in the context of the EIO and the suggestions that were made by the CCBE regarding the specific technical and procedural issues for lawyers (including defence rights) that need to be addressed when EIO and MLA procedures are digitalised.



des avocats dans les procédures. En ce qui concerne Me-CODEX II (qui a débuté en juillet en tant que prolongation de Me-CODEX), le CCBE et la Fondation des avocats européens ont été invités à participer aux réunions du conseil d'administration afin d'être bien placés pour apporter leur contribution à la gouvernance générale d'e-CODEX, tant en ce qui concerne les activités en cours que la viabilité à long terme d'e-CODEX. Le CCBE a également été chargé de diriger les travaux du sousgroupe juridique du projet, qui s'occupe de toutes les questions juridiques, notamment en ce qui concerne le respect du RGPD et d'autres exigences de la loi.

EVIDENCE2e-CODEX (intégration d'EVIDENCE dans e-CODEX pour les procédures de décision d'enquête européenne et d'entraide judiciaire en Europe)

Ce projet de deux ans, qui a débuté en mars 2018, a pour objectif de faciliter et d'encourager la coopération internationale dans le secteur pénal entre les autorités des États membres concernés en améliorant les conditions d'échange sûr et rapide de preuves électroniques dans l'UE. Dans la réalisation de cet objectif, le projet met au point un cadre théorique uniforme pour l'échange facile et fiable de preuves électroniques dans le contexte spécifique de la décision d'enquête européenne en matière pénale et des procédures d'entraide judiciaire. Le consortium du projet comprend 17 partenaires de dix pays différents. Parmi les partenaires figurent des représentants de différentes familles de juristes, dont INTERPOL et six ministères de la Justice des États membres, ainsi que le CCBE par l'intermédiaire de la Fondation des avocats européens. Le CCBE a notamment contribué cette année au rapport sur la mise en œuvre de la décision d'enquête européenne, qui comporte également une analyse de l'enquête du CCBE sur l'échange de données avec les avocats dans le cadre de la décision d'enquête européenne ainsi que les propositions faites par le CCBE concernant les aspects techniques et procéduraux spécifiques aux avocats (y compris les droits de la défense) qui doivent être abordées lors de la numérisation des procédures de décision d'enquête européenne et d'entraide judiciaire.

REFOTRA

In 2018, the REFOTRA project on continuing legal education (CLE) was started by ELF and the CCBE. The project is financed with the support of the European Commission Justice Programme. The project is divided into three different phases. As a part of Phase 1, a report including the results of the assessment based on a questionnaire was produced and presented in the Standing committee in March 2019.

Work on Phase 2 of the REFOTRA project has already been finalised and the <u>CCBE's recommendations on solutions to facilitate the recognition of cross-border training were approved in July 2019.</u>

Phase 3 of the project is currently underway and the proposed <u>certificate template</u> for cross-border CLE is being tested by volunteer Bars, Law Societies and training providers.



Project on "Development and Organisation of Training for Lawyers on Anti-money Laundering and Counter Terrorist Financing (AML-CTF) Rules at EU Level".

On 27 May 2019, the Directorate-General for Justice and Consumers (DG JUST) of the European Commission published a tender notice on the "Development and Organisation of Training for Lawyers on Anti-money Laundering and Counter Terrorist Financing (AML-CTF) Rules at EU Level". This tender was awarded to a consortium composed of the CCBE and ELF with an outstanding score of 92 out of 100 points. AML-CTF is a clear priority for the CCBE, which has a Committee on Anti-Money Laundering that has been promoting policy positions on behalf of European lawyers for years.

The general objective of the project is training in, raising awareness of and promotion of the key principles and concepts of the EU AML-CTF rules among lawyers. The project will analyse, assess and support lawyers' needs by increasing their awareness of their role and obligations in the fight against money laundering and financing of terrorism under the Directives. The project will last for 24 months and officially started on 18 November 2019. A kick-off meeting with European Commission's officials took place on 2 December 2019.

REFOTRA

Le projet REFOTRA sur la formation juridique continue a été lancé par la Fondation des avocats européens et le CCBE en 2018. Le projet est financé avec le soutien du programme Justice de la Commission européenne et se découpe en trois phases différentes. Dans le cadre de la première phase, un rapport comprenant les résultats de l'évaluation reposant sur un questionnaire a été produit et présenté au comité permanent en mars 2019.

Les travaux de la phase 2 du projet REFOTRA ont déjà été finalisés et les <u>recommandations du CCBE sur les solutions visant</u> à faciliter la reconnaissance de la formation transfrontalière ont été approuvées en juillet 2019.

La phase 3 du projet est actuellement en cours et le <u>modèle de</u> <u>certificat</u> proposé pour la formation professionnelle continue transfrontalière est en cours d'évaluation et des prestataires de formation volontaires.

Projet sur le développement et l'organisation de la formation des avocats en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à l'échelle européenne

Le 27 mai 2019, la direction générale de la justice et des consommateurs (DG JUST) de la Commission européenne a publié un appel d'offres sur le développement et l'organisation de la formation des avocats en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme au niveau européen. Cet appel d'offres a été attribué à un consortium composé du Conseil des barreaux européens (CCBE) et de la Fondation des avocats européens avec un score exceptionnel de 92 points sur 100. La lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme est une priorité claire pour le CCBE, qui dispose d'un comité Lutte contre le blanchiment de capitaux qui promeut depuis des années des positions de principe au nom des avocats européens.

L'objectif général du projet est la formation, la sensibilisation et la promotion des principes et concepts clés des règles de l'UE en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme auprès des avocats. Le projet analysera, évaluera et soutiendra les besoins des avocats en les sensibilisant davantage à leur rôle et à leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme en vertu des directives. Le projet durera 24 mois et a officiellement débuté le 18 novembre 2019. Une réunion de lancement avec des responsables de la Commission européenne a eu lieu le 2 décembre 2019.



Who's who Trombinoscope

Presidency Présidence



José de FREITAS President *Président*



Ranko PELICARIĆ First Vice-President Premier vice-président



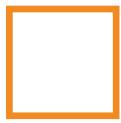
Margarete von GALEN Second Vice-President Seconde vice-présidente



James McGUILL

Third Vice-President

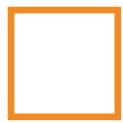
Troisième vice-président



Finance Committee Comité Finances



Péter SZABÓ
Chair of the Finance Committee
Président du comité des finances



Committee Chairs Présidents de comités



Antigoni ALEXANDRAPOULOU Company Law Droit des sociétés



Stanislav BALÍK
PECO



Aldo BULGARELLI

Quality

Qualité



Herman BUYSSENS
Insurance
Assurance



Alix FRANK-THOMASSER

Corporate Social Responsibility

Responsabilité sociale des entreprises



Anne Birgitte GAMMELJORD Statutes Review Révision des statuts



Permanent Delegation to the ECHR

Délégation permanente

auprès de la CEDH



Jean-Louis JORIS
European Transparency Register
Registre européen de la
transparence



lain G MITCHELL QC
Surveillance



Jiří NOVÁK IT Law Droit des technologies de l'information



Attracta O'REGAN

European Training Platform

Plateforme européenne de

formation



Ranko PELICARIĆ Brexit



Jacques TAQUET

Tax

Fiscalité



Pier Giovanni TRAVERSA

Training

Formation



Stefan von RAUMER

Human Rights

Droits humains



Thierry WICKERS

Future of the Legal Profession and
Legal Services

Avenir de la profession et des services
juridiques



David CONLAN SMYTH

Migration



Bertrand DEBOSQUE

Deontology

Déontologie



Family & Succession Law Droit de la famille et des successions



Carlo FORTE
International Legal Services
Services juridiques internationaux



Jędrzej KLATKA

Towards a model code of conduct Vers un modèle de code de déontologie



Ondrej LACIAK Criminal Law Droit pénal



Rupert MANHART

Anti-Money-Laundering

Lutte contre le blanchiment de

capitaux



Hugh MERCER QC EU Lawyers Avocats.eu



Panagiotis PERAKIS

Access to Justice

Accès à la justice



Laurent PETTITI

European Convention

Convention européenne



Pedro PORTELLANO European Private Law *Droit privé européen*



Permanent Delegation to the Court of Justice and the General Court and the EFTA Court

Délégation permanente auprès de la Cour de justice et du Tribunal de l'UE et de la Cour AELE



Secretariat Secrétariat



Philip BUISSERET
Secretary-General
Secrétaire général

Legal staff Personnel juridique



Séphanie ALVES Senior Legal Advisor Conseillère juridique senior



Nathan ROOSBEEK Legal Advisor Conseiller juridique



Simone CUOMO
Senior Legal Advisor
Conseiller juridique senior



Indra BULE

Legal Advisor

Conseillère juridique



Peter Mc NAMEE
Senior Legal Advisor
Conseiller juridique senior



Oona MIKKELÄ Legal Advisor Conseillère juridique

Communication



Karine MÉTAYER

Communication Manager

Responsable de la communication

Administrative staff Personnel administratif



Véronique JAMART

Office Manager
Responsable administrative



Orianne VAN DER LINDEN

Secretary

Secrétaire



Alexandre MAHÉ

Translator

Traducteur



Sophie TESTAERT

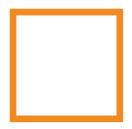
Secretary

Secrétaire

We would like to thank our trainees in 2019 :

Nous souhaitons remercier nos stagiaires en 2019 :

Pierre-Alain DERCOURT, Claire Louise KILDING, Simon O'DONNELL, Veronica ROBERTSON, Gaétan ROELANTS, Nathan ROOSBEEK



Heads of Delegation Chefs de délégation

Austria | Autriche Elisabeth SCHEUBA

Belgium | Belgique Herman BUYSSENS (> September | septembre) - Eric BALATE

Bulgaria | Bulgarie Ralitsa NEGENTSOVA

Croatia | Croatie | Irina JELCIC

Cyprus | Chypre Doros IOANNIDES

Czech Republic | République tchèque Stanislav BALÍK

Denmark | Danemark Philip S. THORSEN

Estonia | *Estonie* Jaanus TEHVER (> April | *avril*) - Kadri KALLAS
Finland | *Finlande* Stefan WIKMAN (> July | *juillet*) - Jarkko RUOHOLA

France Bertrand DEBOSQUE

Germany | Allemagne Claudia SEIBEL

Greece | Grèce Panos ALEXANDRIS (> August | août) - Panagiotis PERAKIS

Hungary | Hongrie Andras SZECSKAY

Iceland | Islande Berglind SVAVARDOTTIR (> September | septembre) - Ingimar INGASON

Ireland | IrlandePaul Mc GARRYItaly | ItalieLucio DEL PAGGIOLatvia | LettonieIvars GRUNTE

Liechtenstein Robert SCHNEIDER

Lthuania | LituanieIgnas VEGELELuxembourgRené DIEDERICHMalta | MalteReuben BALZANNetherlands | Pays-BasFrans KNÜPPE

Norway | Norvège Mette-Yvonne LARSEN

Poland | Pologne Piotr KARDAS
Portugal Rita MALTEZ

Romania | Roumanie Calin-Andrei ZAMFIRESCU

Slovak Republic | *République slovaque* Michal BUZEK Slovenia | *Slovénie* Roman ZAVRSEK

Spain | Espagne Victoria ORTEGA BENITO

Sweden | Suède Jan FRYDMANN

Switzerland | Suisse Albert NUSSBAUMER
United Kingdom | Royaume-Uni Michael ROBINSON



Observers & associates Observateurs et associés

Associate Representatives | Représentants associés

Montenegro | *Monténégro* Kole CAMAJ

Serbia | Serbie Dragoljub ĐORĐEVIĆ

Turkey | Turquie Deniz AKCAY

Observer Representatives | Représentant observateurs

Albania | *Albanie* Maksim R. HAXHIA
Andorra | *Andorre* Sophie BELLOCQ

Armenia | *Arménie* David HARUTYUNYAN

Bosnia & Herzegovina | *Bosnie-Herzégovine* Nikica GRŽIĆ | Tatjana SAVIĆ

Georgia | *Géorgie* David ASATIANI

Moldova | *Moldavie* Alexander TURCAN
North Macedonia | *Macédoine du Nord* Nikola DODEVSKI

Russia | *Russie* Alexander SHEFER

San Marino | Saint Marin Maria SELVA

Ukraine Ivan GRECHKIVSKY

Publisher | *Éditeur* : **CCBE**

Rue Joseph II, 40/8 B-1000 Bruxelles T. +32 (0)2 234 65 10

www.ccbe.eu ccbe@ccbe.eu

Editor | Éditeur responsable : Philip BUISSERET Coordinator | Coordinatrice : Karine MÉTAYER Contributors | Contributeurs : Stéphanie ALVES

Indra BULE Simone CUOMO Peter Mc NAMEE Oona MIKKELÄ Nathan ROOSBEEK

Translator | *Traducteur* : Alexandre MAHÉ Layout | Mise en page : Sophie TESTAERT



Council of Bars and Law Societies of Europe

The voice of European Lawyers Conseil des barreaux européens

Rue Joseph II, 40/8 - B-1000 Brussels +32 (0)2 234 65 10 | ccbe@ccbe.eu | www.ccbe.eu





